

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

**SERVICE DU SUIVI DES REFORMES
ET DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES AU
2^{EME} SEMESTRE 2011**

FEVRIER 2012

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	4
2. Situation de l'économie.....	5
3. Situation provisoire des finances publiques au 2 ^{ème} semestre 2011.....	6
4. Etat de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques.....	6
5. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.....	16
6. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.....	18
7. Ministère de la Santé.....	19
8. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise.....	20
9. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	20
10. Ministère du Tourisme.....	22
11. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République.....	22
12. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.....	24
13. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.....	26
14. Ministère des Travaux Publics.....	27
15. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.....	28
16. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.....	29
17. Ministère des Mines et de l'Energie.....	30
18. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.....	31
19. Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales.....	32
20. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.....	32
21. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.....	33
22. Ministère des Transports.....	35
23. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.....	36
24. Ministère de la Promotion de la Femme.....	39
25. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.....	40
26. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique.....	41
27. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.....	42
28. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques.....	43
29. Ministère des Sports et des Loisirs.....	44
30. Ministère des Postes et Télécommunications.....	47
31. Ministère des Arts et de la Culture.....	48
32. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.....	49
33. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.....	50
34. Ministère de la Communication.....	51
35. Conclusion et recommandations.....	52

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
BT	Basse Tension
DB	Direction du Budget
DCF	Direction du Contrôle Financier
DF	Direction des Finances
DFCEP	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPD	Direction de la Dette Publique
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDS-MT	Cadre des Dépenses Sectoriel à Moyen Terme
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CEDIL	Collège d'Initiative Locale
CFE	Centre des Formalités des Entreprises
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
EDIL	Ecole D'Initiative Locale
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FTF	Fédération Togolaise de Football
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique

IFU	Identifiant Fiscal Unique
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
LYDIL	Lycée d'Initiative Locale
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MT	Moyenne Tension
ONG	Organisme Non Gouvernemental
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	Politique National de l'Aménagement du Territoire
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PR	Président de la République
PRECOMAT 2.0	Modèle de Prévion Macroéconomique, version 2.0
PTA	Plan de Travail Annuel
SIG	Système d'Information Géographique
SGPA	Système de Gestion du Personnel de l'Administration
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TDR	Termes De Référence
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

1. Introduction

Le Togo a connu une longue crise sociopolitique dans les années 90 et n'a pas pu entreprendre de véritables réformes durant une quinzaine d'années. Au sortir de cette période difficile, le Gouvernement a jeté les bases de la relance économique en prenant une série de mesures pour le redressement du pays. Les études diagnostiques¹ ont permis d'identifier les insuffisances et les goulots d'étranglement de notre économie et les réformes ont été identifiées. Ces réformes sont en train d'être mises en œuvre et ont permis au Togo notamment d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

En outre, le gouvernement s'est fixé des objectifs qu'il entend poursuivre dans le cadre d'un vaste programme de réformes dans lequel s'inscrivent tous les ministères. A cet effet, le Conseil des Ministres a adopté le Document de Stratégie des Réformes par décret N° 2010-108/PR le 29/09/2010.

L'importance que revêtent les réformes dans tous les domaines a amené les autorités togolaises à créer, par décret N°2008-031/PR du 15 février 2008, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques des Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF). Cette structure est chargée de suivre et d'accompagner les différents départements ministériels et institutions de l'Etat dans la conception et la mise en œuvre des réformes, de coordonner les interventions des partenaires techniques et financiers et de veiller à la mise en œuvre des engagements du Togo vis-à-vis de ses partenaires.

Le Secrétariat Permanent est assisté d'un Comité de suivi des réformes mis en place le 19 juin 2008 par l'arrêté N°154/MEF/SP-PRPF du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Secrétariat Permanent est représenté dans chaque département ministériel par un point focal qui est chargé de suivre la mise en œuvre des réformes dans ledit département. Ainsi, l'arrêté N°109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010 a fixé un cahier de charges aux points focaux dans tous les départements ministériels et institutions de l'Etat. Pour une bonne exécution de leur mission, les points focaux ont été équipés et formés.

Le Document de Stratégie des Réformes trace un cadre cohérent au sein duquel les ministères élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

La Matrice Unifiée des Réformes qui opérationnalise la stratégie des réformes, permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Le gouvernement a mis l'accent sur les finances publiques. Les efforts du gouvernement pour aligner son système des finances publiques sur les standards internationaux sont caractérisés par un certain nombre de mesures et d'actions contenues dans

¹ Direction de l'Economie (décembre 2005), Séminaire national sur la relance de l'économie, DE, Lomé-Togo.

Michel T. Zounon et Piet Lanser (novembre 2008), Rapport d'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability, Programme FED de l'EU pour le Togo.

PEMFAR (2006 et 2009), Rapport d'évaluation des finances publiques, PEMFAR : Public Expenditure Management and Financial Accountability Review, Lomé-Togo

le plan d'action de la réforme des finances publiques intégré au Document de Stratégie des Réformes (DSR).

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des mesures de réformes au cours du deuxième semestre 2011. Il est articulé autour des points suivants : la situation de l'économie, celle des finances publiques et l'état du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques et l'état d'exécution des mesures de réformes des autres départements ministériels.

2. Situation de l'économie

La reprise économique engagée par le Togo au sortir de la longue crise sociopolitique qu'il a connue s'est améliorée en 2011 en dépit des retombées négatives de la crise économique mondiale.

En effet, la croissance économique est en hausse dans un contexte de stabilité macroéconomique. La croissance économique réelle est estimée à 4,8% en 2011 contre une réalisation 3,7% en 2010. La production vivrière a particulièrement contribué à la croissance, grâce aux mesures de soutien du Gouvernement aux agriculteurs. L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est ressortie à 4,3% à fin septembre 2011. Elle serait de 3,5% à la fin de l'année 2011 alors qu'elle était de 2,1% à fin décembre 2010.

La politique budgétaire continue de soutenir la croissance et dégagerait un déficit global base caisse de 12,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2010 contre 28,02 milliards de FCFA prévus à fin décembre 2011 principalement en raison de l'augmentation des investissements publics destinés à amortir l'impact de la crise économique mondiale et de plusieurs années de sous-investissement.

Le stock de la dette publique à fin septembre 2011 s'élève provisoirement à 728,11 milliards de FCFA, soit un taux d'endettement d'environ 43,8% du PIB. L'encours de la dette extérieure se chiffre à 211,53 milliards contre 504,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2010. Le processus de l'Initiative PPTTE jusqu'à l'atteinte du point d'achèvement a permis au Togo d'obtenir provisoirement 654,2 milliards FCFA d'annulation de sa dette dont 308,4 milliards auprès des créanciers du club de Paris et 345,2 milliards auprès des multilatéraux.

La balance courante serait déficitaire au cours de l'année 2011 de 113,7 milliards de FCFA, en aggravation de 13,6 milliards de FCFA par rapport à l'année 2010 en raison notamment de la dégradation des balances des biens et des services. La détérioration de 2,2 milliards de FCFA de la balance commerciale serait consécutive au poids plus important des importations par rapport aux exportations.

La balance des paiements dégagerait un excédent de 35,4 milliards de FCFA en 2011 contre 18,0 milliards de FCFA en 2010.

La situation monétaire a évolué favorablement dans un contexte de poursuite de la restructuration du secteur bancaire. La croissance de l'activité économique continue de s'améliorer et celle du crédit au secteur privé s'est accélérée.

Outre le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des phosphates, de l'électricité, de l'eau et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance et devraient s'accélérer. Celles liées à la gestion des finances publiques contribuent à une bonne gouvernance des affaires de l'Etat. Une stratégie de développement du secteur financier est en cours d'élaboration dont l'atelier est prévu au 1^{er} trimestre 2012.

La poursuite de la mise en œuvre de toutes les réformes par l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat est nécessaire pour consolider les acquis des réformes passées et de hisser l'économie togolaise sur le sentier vertueux d'une croissance forte, durable et inclusive.

3. Situation provisoire des finances publiques au 2^{ème} semestre 2011

Les opérations financières de l'Etat au 30 novembre 2011 se sont soldées par un déficit global hors dons (base caisse) de 47,8 milliards de FCFA contre 42,99 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une détérioration de 11,18%.

Les recettes totales hors dons passent de 271,8 milliards de FCFA à fin novembre 2010 à 285,6 milliards de FCFA à la même période 2011, soit une augmentation de 5,08%.

Les recettes totales et dons se sont établies à 328,5 milliards de FCFA à fin novembre 2011 contre 322,1 milliards de FCFA au cours de la même période de 2010, traduisant une augmentation 1,99%.

Les dépenses courantes et prêts nets s'élèvent à 331,6 milliards de FCFA au 30 novembre 2011 contre 287,71 milliards de FCFA à la même période de 2010, soit une hausse de 15,25%.

Les dépenses d'investissement ont atteint 88,3 milliards de FCFA à fin novembre 2011 contre 91,2 milliards de FCFA à fin novembre 2010, soit à une diminution de 3,18%.

Le financement du solde a été de 47,8 milliards de FCFA à fin novembre 2011 contre 42,99 milliards de FCFA au 30 novembre 2010.

4. Etat de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques

La situation des Finances Publiques s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique. Le plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques comprend neuf programmes et est intégré au Document de Stratégie des Réformes au Togo adopté en Conseil des Ministres par décret N°2010-108/PR du 29 septembre 2010. Pour renforcer la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances, un plan d'actions prioritaires de l'année 2012 a été extrait du plan global de la période 2011-2013. Ce plan d'action prioritaire a pris en compte les recommandations d'Afritac de l'Ouest et celles des autres partenaires formulées au cours de l'année 2011 ainsi que des réflexions internes au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

Sur les 54 mesures prévues pour l'année 2011 dans le plan d'action actualisé, 18 mesures sont déjà réalisées et 38 mesures sont en cours de réalisation et 16 n'ont pas été mise en œuvre. L'état de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques se présente comme suit :

Programme 1 : Cadre juridique des finances publiques

Objectif : Disposer d'un cadre juridique normalisé permettant de répondre aux soucis de la bonne gouvernance.

Résultats attendus : Le cadre juridique conforme aux standards internationaux et communautaires.

- La transposition des directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques dans l'ordonnancement juridique national est en cours. Le comité ad hoc, mis en place, a élaboré six (06) projets de textes. La directive portant loi de finances au sein de l'UEMOA a été adoptée en janvier 2011 par le Conseil des Ministres et transmis à l'Assemblée Nationale. Les cinq (05) autres directives, transmises au secrétariat Général du Gouvernement, attendent leur adoption en Conseil des Ministres. Elles sont relatives au code de transparence dans la gestion des finances publiques, au règlement général sur la comptabilité publique, à la nomenclature de l'Etat, au plan comptable de l'Etat et au tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA.

Ces directives, une fois adoptées, devront aider à faire face aux défis de renforcement des Capacités des services concernés et de leurs agents pour faciliter leur mise en œuvre. Une mission de la Banque mondiale est attendue au cours du premier trimestre 2012 en vue d'élaborer une stratégie de cette mise en œuvre.

- La Direction de la Dette publique a été réorganisée en 2009. Elle étudie désormais tous les dossiers d'endettement des ministères sectoriels.

- Le décret de réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances est élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. Il est passé en août 2011 en première lecture en Conseil des Ministres et son adoption est attendue.

- L'arrêté N°104/MEF/SG/DGTCP portant création des postes de receveurs des régies de recettes est pris le 21 avril 2010. Ces postes sont rendus opérationnels par l'arrêté N°223/MEF/SG/DGTCP portant nomination des receveurs des impôts du 25 août 2010. Les régisseurs ont aussi été nommés et ils ont prêté serment puis ont été formés sur leur rôle, leur responsabilité ainsi que sur la tenue de la comptabilité de l'Etat. Ils ont été installés.

- L'arrêté N°172/MEF/SP-PRPF a été pris le 28 juin 2010 pour raccourcir le circuit de paiement de la dépense publique en vue de supprimer les redondances constatées.

- Le comité de trésorerie, créé le 31 décembre 2010 par l'arrêté N°342/MEF/SG/DGTCP, est élargi aux ministères prioritaires. Un arrêté du Ministre chargé des finances a également mis en place le Comité technique de trésorerie. Le plan de trésorerie de l'Etat a été élaboré et est opérationnel. Ces comités tiennent régulièrement leurs réunions.

- Tous les ministères ont pris des arrêtés portant création des organes de passation et de contrôle des marchés publics en leur sein. Il en est de même pour les plus grosses sociétés d'Etat et la mairie de Lomé.

- Les 5 ministères prioritaires et 11 autres ministères ont leur plan d'engagement. Une lettre circulaire a été adressée le 8 décembre 2011 à toutes les autorités contractantes

pour l'élaboration de leur plan de passation des marchés publics et leurs plans d'engagement de l'année 2012 au cours du premier trimestre 2012.

- L'Assemblée Nationale a voté, le 07 octobre 2010, la loi N°2010-012 portant désengagement de l'Etat et d'autres personnes morales de droit public des entreprises publiques.

- La commission de privatisation, créée par décret N°2010-147/PR du 26 novembre 2010, se réunit régulièrement sur la base de son programme de travail 2011. Les dépôts des dossiers de pré qualification des repreneurs de quatre (04) banques à capitaux publics ont été clôturés en septembre 2011. Les offres pour deux (02) banques (UTB, BTB) ont été reçues en janvier 2012 et les évaluations sont en cours avant le lancement des appels d'offres pour les deux (02) autres banques (BTCL, BIA-T).

- Le nouveau code des investissements a été voté en janvier 2012 par l'Assemblée Nationale.

Programme 2 : Amélioration de la mobilisation des ressources

Objectif : Assurer le financement des politiques publiques.

Résultats attendus : La mobilisation des ressources intérieures et extérieures est efficace et permet de financer les dépenses dans le respect de l'équilibre budgétaire.

- Un consultant a été recruté en septembre 2011 et a élaboré une feuille de route pour la mise en place d'un guichet unique du commerce extérieur.

- Depuis 2008, le Ministère de l'Economie et des Finances a recruté un cabinet pour la réconciliation des données sur les phosphates. Les rapports de 2008, 2009 de cette étude, ont été produits et publiés sur le site www.togoreforme.com puis transmis aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi qu'aux médias. Pour 2010, le Comité de Pilotage de l'ITIE-Togo a recruté un auditeur international indépendant.

- Le cadre général des appuis budgétaires a été élaboré, les PTF et les différents départements ministériels concernés ont apporté leurs observations. Une réunion a été organisée le 15 septembre 2011 avec toutes les parties prenantes. Ce document est actuellement en finalisation.

- Les recettes des régies financières sont versées à la BCEAO tous les deux jours, au fur et à mesure qu'elles sont recouvrées.

- Pour ce qui est de la mise en place d'un système de suivi des ressources perçues par les services sociaux de base, un écran d'application a été mis en place dans le SIGFiP pour permettre le suivi en temps réel des ressources perçues par ces services.

- Les receveurs des douanes et des impôts et les régisseurs des services publics qui ont été formés et installés vont contribuer au renforcement des recouvrements.

- Un système de gestion prévisionnel de la trésorerie est en cours d'installation.

- Le code d'éthique des douanes est élaboré et vulgarisé sur toute l'étendue du territoire. Celui des impôts a été élaboré en novembre 2011 et sera bientôt validé par le comité de pilotage des réformes de la Direction Générale des Impôts.
- La charte du contribuable vérifié a été élaborée et fixe les droits et les obligations des contribuables.
- Le nouveau code des douanes a été revisité par un comité mis en place sur instruction du Ministre de l'Economie et des Finances et a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des ministres.
- La DGI et la DGD ont un seul Identifiant Fiscal Unique (IFU). La gestion de l'IFU a été assainie par l'amélioration de l'outil informatique avec son informatisation. La DGD utilise le même numéro d'immatriculation (numéro d'opérateur économique) de la DGI auquel elle ajoute deux lettres.
- Le taux de défaillance déclarative a été réduit grâce au renforcement du contrôle à l'amélioration des procédures de recouvrement et à l'élaboration d'une stratégie de communication pour une meilleure sensibilisation.
- Une mission d'AFRITACT du FMI a renforcé les compétences de la DGI en comptabilité et recherche d'information permettant de mieux conduire le contrôle et la vérification. En effet, les entreprises moyennes fiscalisées qui représentaient 6% du total des assujettis en 2010 sont passées à 15% en 2011. L'objectif est d'atteindre le taux de 25% ou 30%.
- Les informations fiscales sont publiées sur le site web.dgitogo.tg. Une commission a été mise en place pour simplifier les formulaires de déclaration de revenus des contribuables. A fin février 2012, quelques formulaires de déclaration de revenus des grandes entreprises seront mis en ligne.
- Une commission étudie actuellement un projet de rôle informatisé. Ce qui permettra de distinguer dans les rapports mensuels les émissions et les recouvrements.
- L'analyse sur la viabilité de la dette publique a été faite en septembre 2011 et servira de base à la stratégie nationale de l'endettement qui sera annexée au budget 2012 lors de sa transmission à l'Assemblée Nationale.

Programme 3 : Prévision, programmation et exécution du budget

Objectif : Disposer d'un cadrage budgétaire crédible et fiable et mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense.

Résultats attendus : La programmation des dépenses est basée sur des prévisions réalistes et le circuit de la dépense est fluide.

- Les comptes nationaux de 2007 ont été produits et validés. Ceux de l'année 2008 seront finalisés en avril 2012.

- L'exercice sur le renforcement du processus d'élaboration et de mise à jour du CDMT commencé en 2008 se poursuit. Les enveloppes initiales au titre 3 ont été envoyées aux différents ministères et leur ont servi de base pour l'élaboration de leurs budgets 2011 et 2012.

- Dans le souci d'une bonne exécution budgétaire, le décret 2011-074/PMPRT a été pris le 31 mars 2011 pour fixer le calendrier budgétaire. Le strict respect du calendrier de préparation et de transmission du budget au parlement a été une priorité pour la Direction du Budget dont les efforts ont été déployés et continueront d'être déployés pour faire adopter le projet de budget par le Gouvernement et l'Assemblée Nationale.

- Le calendrier de préparation et de transmission du budget à l'Assemblée Nationale est respecté. Les ministères sectoriels ont 4 semaines pour préparer leur avant-projet de budget. Les budgets 2010, 2011 et 2012 de l'Etat ont été transmis à l'Assemblée Nationale dans la 1^{ère} quinzaine du mois de novembre de ces années respectives.

- Les prévisions des recettes de la DGD et de la DGI sont faites, sur recommandation d'AFRITACT de l'Ouest, à partir du modèle de prévision PRECOMAT de la Direction de l'Economie et ont servi à l'élaboration du budget de l'Etat, gestion 2012.

- L'appropriation de l'outil « Budget Programme » et son utilisation dans tous les départements ministériels a été l'un des soucis les plus importants des plus hautes autorités. Ceci pour faciliter la programmation et l'exécution du budget. C'est pourquoi, il est également inscrit à ce programme, l'élaboration d'une stratégie d'implantation du Budget Programme. Ce plan de stratégie a été déjà amorcé par la formation des cadres de tous les départements ministériels en techniques d'élaboration du budget programme et les Cadres de Dépense à Moyen Terme (CDMT) avec l'appui de la BAD via le Programme d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI). Des missions d'assistance et d'élaboration d'un manuel de procédures ont été également réalisées avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

L'élaboration des Budgets Programmes et des CDMT qui a débuté en 2009 avec le Ministère de la Santé et le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation s'est poursuivi avec les Ministères de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement technique, de la Promotion de la Femme, de l'Eau et de l'Assainissement puis le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Le processus continue avec d'autres départements ministériels au cours de cette année 2012.

- La production des CDMT sectoriels 2012-2014 pour les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement, de l'agriculture, des infrastructures, de la communication, de l'environnement et des finances est prévu dans le programme 3 du plan d'action. A ce jour, seuls les ministères de la santé, des enseignements primaire et secondaire, de l'enseignement technique, l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de la promotion de la femme ont pu mettre en place cet outil pour la période considérée.

- Pour ce qui concerne l'adoption du projet de loi de finances sur la base des plafonds sectoriels du CDMT global conforme aux priorités du DSRP-C, l'exercice est systématisée pour le budget 2012 pour tous les ministères.

- La répartition des dépenses communes entre les ministères est faite pour le budget 2012 et l'amélioration de la classification fonctionnelle du budget est amorcée et sera finalisée par une étude en cours.

- La réduction du circuit de la dépense est aussi une des mesures prioritaires soutenue par les Partenaires Techniques et Financiers. A cet effet, une étude a abouti à l'allègement au niveau des titres de confirmation. Des efforts se poursuivront dans le même sens.

A cette mesure, s'ajoute la mise en place d'un manuel de procédures d'exécution de la dépense publique. Pour ce faire, un manuel de procédures budgétaires de l'Etat a été élaboré, mais reste à améliorer.

L'amélioration du processus et la mise en place des outils de suivi de l'exécution des investissements ont été réalisées grâce au Projet d'Appui Institutionnel.

- Des mesures sont également prises pour sécuriser l'exécution des dépenses prioritaires notamment l'ouverture de leurs crédits à 100%. En outre, tous les départements ministériels devront tenir une comptabilité matière.

- Un comité interministériel regroupant les agents des finances et de la fonction publique a été mis en place et travaille actuellement pour le dénombrement du personnel de l'Etat en vue d'assainir la solde et instituer le fichier unique solde/fonction publique.

- Un plan de réduction des comptes de l'Etat dans les banques commerciales, proposé par le trésor public est en cours d'exécution.

- Un manuel uniformisé de l'UEMOA de procédure de gestion de la dette a été implémenté.

Programme 4 : Renforcement du contrôle

Objectif : Réduire les risques liés à la gestion des finances publiques.

Résultats attendus : Le système de contrôle est efficace et conforme aux standards internationaux.

- L'inspection générale des finances (IGF) a continué ses contrôles dans les services et entreprises publics.

- La cour des comptes est opérationnelle et a reçu les comptes de gestion 2007 et 2008 y compris les projets de lois de règlement élaborés par le Ministère de l'Économie et des Finances. Elle a examiné les comptes de gestion 2007 et produit son rapport sur l'exécution de la loi de finances 2007 à l'Assemblée Nationale. Les comptes de gestion 2009 et 2010 lui sont transmis en septembre 2011.

- Dans le cadre de l'audit organisationnel et financier de la Caisse de retraites du Togo, un cabinet a été recruté. Le rapport d'audit financier et organisationnel et le manuel de procédures ont été élaborés et validés. Le contrôle physique des pensionnés et le traitement de leur fichier sont achevés depuis 2010. L'étude actuarielle de la CRT est terminée et le cabinet

ACTUARI International de France retenu pour cette étude a transmis son rapport définitif en janvier 2011. Un avenant a été signé avec le cabinet ACTUARIA International en vue d'élaborer de nouveaux textes réglementaires prenant en compte des réformes paramétriques de la CRT. Les procédures sont en cours pour le recrutement de consultants en vue de :

- réaliser les missions de formation des agents de la CRT aux normes de la Conférence Internationale des Organismes de Prévoyance Sociale (SIPRES) ;
- réaliser une mission sur le rapprochement des dossiers physiques-fichiers dans le cadre de l'assainissement de la base de données de la CRT. Le processus de sélection d'un consultant est en cours ;
- élaborer le schéma directeur informatique de la CRT. La Banque Mondiale a donné son avis de non objection sur les TDR et l'avis à manifestation d'intérêt qui sera lancé dans les prochains jours ;

Pour l'audit organisationnel et financier de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), un cabinet a été recruté et a réalisé sa mission. Les rapports de l'audit et de l'étude actuarielle de la CNSS ont été élaborés et validés. Les rapports définitifs sont disponibles. Un cabinet a été également sélectionné et a effectué sa mission sur la possibilité de mise en place d'un régime par capitalisation. Cette mission est achevée et les rapports définitifs sont disponibles. Un autre cabinet a été aussi recruté pour mettre en place la politique d'investissement dans la perspective de la diversification des placements de la CNSS. Le rapport définitif est produit.

- La restructuration du système bancaire se poursuit et devrait contribuer au financement de la croissance durable de l'économie. Les Conseillers en privatisation, CADMOS et AFRICA CAPITAL ont été recrutés et sont en train de réaliser leur mission. Un avis de pré qualification pour la cession des parts de l'État dans ces banques a été publié en juillet 2011 et les soumissions ont été clôturées en septembre 2011. Une loi sur la privatisation a été votée et un nouveau décret a été pris pour mettre en place une Commission Nationale de privatisation qui se réunit régulièrement suivant son programme de travail. La stratégie de privatisation a été adoptée par le gouvernement par décret le 27 juin 2011.

- Le processus de recouvrement des créances en souffrance a été lancé et une étude de faisabilité a proposé la création d'une société de recouvrement par décret. Un décret donnant les privilèges du trésor à cette société est élaboré et adopté en Conseil des Ministres en août 2011. Ce décret sera suivi d'un projet de loi pour donner des pouvoirs exceptionnels à ladite société. Toutes ces actions ont été réalisées grâce au financement de la Banque Mondiale à travers le Projet Secteur Financier et Gouvernance.

Dans le cadre du renforcement du contrôle interne et externe des ressources de l'Etat, plusieurs actions ont été menées.

- Au niveau des entreprises publiques et des banques à capitaux publics, le gouvernement a procédé à trois appels à candidatures pour la sélection des Commissaires aux Comptes qui ont effectué leur mission malgré quelques résistances. Des commissaires aux comptes ont été sélectionnés également pour auditer les Centres Hospitaliers (CHU, CHR, CHP), l'Institut National d'Hygiène, les Universités et la mairie de Lomé. Les commissaires aux comptes ont démarré les travaux en 2009 et les exercices 2008, 2009 et 2010 sont audités.

- Une Commission nationale d'audit des auditeurs a été mise en place pour vérifier la qualité du travail de ces Commissaires aux comptes. Le président de la commission d'audit des auditeurs a mis en place une structure technique qui est en train d'étudier les rapports déposés par les commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes ont été sélectionnés conformément aux procédures en vigueur et vont aider ces entreprises ou établissements publics à tenir une bonne comptabilité et respecter les règles d'une bonne gestion conformément aux normes internationales. Il est prévu la formation des administrateurs des entreprises publiques sur l'analyse des états financiers pour une bonne application des recommandations des audits. Des missions de contrôle de ces entreprises ont été réalisées par la Direction de l'Information, de la Gestion et de l'Audit (DIGA).

En outre, depuis juillet 2010, une lettre circulaire de la DGI rappelle aux opérateurs économiques qu'aucun état financier ne sera accepté s'il n'est certifié par un commissaire aux comptes agréés et membres de l'ordre national des experts comptables et comptables agréés.

L'audit des baux, des loyers et le recensement des bâtiments administratifs est achevé et les contrats types de bail et de location ainsi que de résiliation sont en cours de signature. Le processus devrait prendre fin au cours du premier trimestre 2012.

- La formation en planification des contrôles selon l'approche par les risques, la formation des agents de l'IGE et de la DNCMP au contrôle et à l'audit des performances et celle des agents de l'IGE et de l'IGF à l'audit et à l'analyse des performances seront faites au cours de cette année 2012 par le PARCI-2. Les consultants pour ces formations sont en cours de recrutement.

Programme 5 : Informatisation des services financiers

Objectif : Rendre l'administration financière plus performante, plus transparente, plus fiable avec les TIC.

Résultats attendus : Le système d'information intégré de gestion des finances publiques est performant et permet un suivi en temps réel de la gestion.

- Des études sont entreprises en vue de créer une interface entre SIGFiP et SYDONIA et une autre entre SIGFiP et SYGAD.

- Le système d'immatriculation des entreprises individuelles a été personnalisé. Les services d'exploitation et les inspections régionales des impôts sont interconnectés au logiciel des impôts et taxes (SysTesIT).

- Une mission canadienne a réalisé une étude de faisabilité sur l'implantation du système de gestion intégré SIGTAX. Le rapport de la mission est actuellement à l'étude.

- Un appel d'offres est lancé pour le recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude sur la mise en place d'un fichier unique solde fonction publique et une interface avec le fichier de la Caisse de Retraites du Togo.

Le module comptabilité SIGFiP est en expérimentation à la Direction Générale des Impôts et à la Direction Générale des Douanes et les connexions avec le serveur central sont faites.

Les extensions du SIGFiP dans les cinq (05) régions sont réalisées et les connexions avec le serveur central sont également faites par des lignes spécialisées. Il est prévu, sur financement de la BAD (PARCI 2), l'extension du SIGFiP aux ministères prioritaires et à toutes les préfectures du Togo à terme.

En fin, l'intégration dans le SIGFiP de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses va faciliter les vérifications de la Cour des Comptes.

- Le module comptable est opérationnel. La balance générale du trésor est générée à partir du module comptabilité du SIGFiP.

Programme 6 : Passation des marchés publics

Objectif : Garantir la transparence dans l'exécution des programmes et politiques publics.

Résultats attendus : Les passations des marchés publics sont efficaces et transparentes.

- Le journal des marchés publics a été mis en place depuis l'année 2010. Tous les marchés passés chaque mois sont publiés dans ce journal. Tous les marchés publics sont aussi publiés sur le site web la DNCMP.

- La direction nationale du contrôle et l'Autorité de régulation des marchés publics sont opérationnelles depuis janvier 2011. Le premier journal des marchés publics est publié en décembre 2010. Les avis d'appel d'offres, les adjudications de marchés et un résumé de tous les contrats y compris les marchés de gré à gré et les concessions publiques sont publiés. Le site web www.marchespublics-togo.com est également opérationnel.

- Un plan de passation des marchés publics par ministère est institué et doit être transmis à la direction des marchés publics chaque année avant la fin du mois de janvier. Tous les ministères et les grosses entreprises publiques disposent de plan de passation des marchés publics. En outre, 16 d'entre eux disposent de plan d'engagement prévisionnel pour l'année 2011.

- Les organes de passation et de contrôle des marchés publics auprès de tous les ministères, les grosses entreprises publiques et la mairie de Lomé sont opérationnels malgré les résistances constatées au niveau des directions générales de certaines entreprises publiques.

- Les documents types et les manuels de procédures de passation des marchés publics sont en cours d'élaboration.

Programme 7 : Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation

Objectif : Rapprocher l'administration financière de la population.

Résultats attendus : La responsabilité des acteurs est renforcée à toutes les étapes de la dépense et de la recette.

Le projet de décret de réorganisation du ministère qui est passé en première lecture en Conseil des Ministres prévoit la déconcentration des directions du budget, des finances et du contrôle

financier dans les cinq régions. Le trésor est présent dans toutes les régions avec les trésoreries régionales. Celles-ci seront renforcées dans les préfectures par la nomination d'autres comptables publics.

Une mission d'AFRITAC de l'ouest appuie de puis le 08 février 2012 le Ministère de l'Economie et des Finances pour la déconcentration de l'engagement et de l'ordonnancement.

La formation des ordonnateurs et des comptables des préfectures et des communes, démarrée en septembre 2010, porte sur la gestion budgétaire et l'analyse des documents comptables et financiers des collectivités territoriales.

Programme 8 : Améliorer le système de comptabilité de l'Etat et la restitution des données de l'exécution budgétaire

Objectif : Rendre compte au public et piloter les finances publiques.

Résultats attendus : Les données sur l'exécution budgétaire et comptable sont disponibles à bonne date, fiables et exhaustives.

L'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat suivant le Manuel de Statistique des Finances Publiques du FMI de 2001 est en cours. Une mission d'assistance technique financée par le PAI s'est déroulée dans ce sens en 2010. Une formation a été organisée sur ressources internes en juin 2011 à l'intention des producteurs et utilisateurs du TOFE et devra se poursuivre en 2012.

Pour ce qui concerne l'automatisation de la production du TOFE, l'application est conditionnée par la tenue d'une comptabilité mensuelle par le trésor en classe 6 et 7 plutôt qu'en classe 9 et l'opérationnalisation complète du SIGFiP. Avec la nouvelle directive de l'UEMOA, ce reclassement sera fait à partir de 2012. Des dispositions sont en train d'être prises pour réduire les délais de production de la balance du trésor, du TOFE et du tableau de la gestion budgétaire.

Programme 9 : Renforcement des capacités

Objectif : Disposer de ressources humaines permettant de répondre au besoin de l'administration.

Résultats attendus : L'administration financière dispose de personnel étoffé et compétent.

Sur financement de la Banque Africaine de Développement à travers le PARCI-2,

- Trois agents de la DGI ont été formés sur le contrôle fiscal en France du 06 au 17 juin 2011. Les receveurs ont été formés en procédures de recouvrement des impôts en septembre 2011.

- Les nouveaux agents de la Direction Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ont été formés sur les notions essentielles des finances publiques et à la tenue de la comptabilité. De même, les corps de contrôle de ladite direction ont été formés sur la tenue de la comptabilité de l'Etat et des Collectivités territoriales en juillet 2011 et en techniques de vérification dans le même mois.

- Les inspecteurs et les vérificateurs de l'IGF et de l'IGE ont été formés en vérification des recettes fiscales et douanières et en vérification financière.

- En novembre 2011, une formation a été organisée par la Direction du Contrôle Financier à l'endroit de tous les comptables de l'Administration sur la comptabilité des matières.

Au deuxième semestre 2011, la Haute Ecole Commerciale (HEC) de Paris a poursuivi les séminaires de formation en management des cadres de l'administration togolaise (500 cadres pour les séminaires de formation). Des mégas ateliers au profit d'au moins 2000 personnes par an et sur trois (03) ans ont continué à Lomé et à l'intérieur du pays. Cinq mégas-ateliers ont été organisés dans les cinq (05) régions économiques du Togo à l'attention des fonctionnaires.

- En décembre 2011, deux cent (200) nouveaux cadres ont achevé leur formation. Les mégas ateliers programmés à l'intérieur du pays ont eu lieu dans les cinq régions économiques. Le dernier méga atelier s'est déroulé du 17 au 19 octobre 2011. Une deuxième conférence internationale publique a eu lieu le 08 décembre 2011 au Palais des Congrès de Lomé.

- Dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration publique et du secteur privé, le Gouvernement togolais a négocié avec le Centre Canadien de Recherche et d'Appui à la Gouvernance des Organisations Publiques (CCRAGOP) une formation de deux jours, l'une à Lomé du 05 au 06 décembre 2011 pour la partie sud et l'autre à Kara du 08 au 09 décembre 2011 pour la partie septentrionale, sur les thèmes ci-après :

- Le patriotisme au service de la bonne gouvernance : comment le modèle québécois peut inspirer le développement économique du Togo ;
- Ethique et bonne gouvernance : le rôle clé des hauts fonctionnaires et des hauts dirigeants des entreprises publiques dans le développement économique et la création de la richesse collective.

5. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

Au total, le taux de réalisation de l'ensemble des actions est de 77,5%. L'état de mise en œuvre des réformes dans ce département se présente comme suit :

Archivage et gestion électronique des documents

Un Comité Ad hoc chargé d'élaborer la politique nationale en matière d'archivage et de documentation au Togo, a été mis en place. Un cahier des charges de la formation des archivistes et documentalistes pour 2012, a été élaboré et cinq (5) agents du service du Journal Officiel (J.O) sont formés en présentation assistée par Ordinateur (PAO) sur la gestion électronique des documents.

Dénombrement administratif des agents publics de l'Etat

A ce sujet, la formation des membres de la Cellules de Contrôle des Effectifs et de la Masse salariale et des gestionnaires des ressources humaines des ministères et institutions sur la conduite des opérations de dénombrement, a été réalisée. La phase physique du dénombrement administratif des agents publics sur le terrain, a été réalisée.

Audits organisationnels des ministères

La mission d'appui à la mise en œuvre des recommandations des audits organisationnels de 2009 et 2010 a été réalisée. Dans le même sens, un appui à la formalisation des recommandations des audits (décret fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels) a été réalisé. Une équipe chargée du suivi de l'internalisation des recommandations des audits a été mise en place et est opérationnelle.

Réforme des écoles et centres de formation professionnelle

Un Comité Interministériel chargé de proposer des solutions aux problèmes de diplôme et leur classification dans la Fonction Publique a été mis en place et est opérationnel. Les résultats provisoires des travaux dudit comité sont disponibles. Le département a négocié et signé un accord de collaboration avec l'Ecole Nationale de l'Administration Publique (ENAP) de Québec dans le cadre du renforcement des capacités des agents publics et la réforme de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Togo.

Renforcement des capacités des agents de l'Etat

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents de l'Etat, il a été réalisé la formation :

- des membres de la cellule du VIH sida sur les outils méthodologiques de sensibilisation ;
- des membres de la Cellule de Contrôle des Effectifs et de la Masse Salariale sur le suivi de la gestion des ressources humaines ;
- de 3 Secrétaires de Direction à l'Etranger sur la gestion électronique des documents ;
- des Secrétaires Généraux et Directeurs de Cabinet des ministères sur la gouvernance en matière de défis liés aux réformes administratives ;
- des Gestionnaires des Ressources Humaines des ministères et institutions sur les tendances et les réformes en matière de Gestion des Ressources Humaines.

Revalorisation salariale

Une étude sur le barème des salaires et traitements a été réalisée avec proposition de nouvelles grilles.

Stratégie de communication

Le lancement des activités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a été effectué. La Cellule de Communication sur la Réforme a été mise en place et est opérationnelle. Une tournée de sensibilisation dans les ministères et institutions sur l'éthique et la déontologie dans l'administration publique a été réalisée. De même, des journées administration rapide de proximité sur trois ministères (Justice, Sécurité et Transports) ont été organisées.

Par ailleurs, des journées portes ouvertes sur deux ministères ont été organisées (ministère de l'Economie et des Finances et le ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative).

6. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

L'état de mise en œuvre des réformes dans ce département se présente comme suit :

- ✚ Nommer les responsables de la Direction des togolais de l'extérieur (DTE)

Une cellule d'exécution est mise en place dont la coordination est assurée par un directeur par intérim entouré d'une équipe de collaborateurs.

- ✚ Rendre opérationnelle la DTE

La DTE est déjà déployée malgré l'étroitesse des locaux. Des actions de mise à la disposition de nouveaux locaux s'imposent pour un meilleur déploiement.

- ✚ Elaborer la stratégie nationale de la diaspora

Cette mesure n'a pas connu de début d'exécution à cause de l'implication d'un grand nombre d'acteurs publics comme privés dans la définition de grands axes de cette stratégie et du manque de financement. Le Ministère a dépêché une mission d'exploration au Mali et au Sénégal pour s'imprégner de l'expérience de ces pays sur la contribution de la diaspora à leur économie.

- ✚ Recenser la Diaspora

Cette mesure est subordonnée à la mise à la disposition de la direction des moyens conséquents pour mener à bien toute la campagne de recensement par le biais des représentations diplomatiques. Une requête est en cours de finalisation pour la recherche de financement auprès des partenaires techniques et financiers.

- ✚ Elaborer et appliquer les nouveaux textes portant organisation et attributions du Ministère

Les projets de textes portant organisation et attributions du Département sont rédigés et attendent d'être validés. Une requête pour le financement de l'Atelier de validation sera introduite au Ministère de l'Economie et des Finances.

- ✚ Former les Ambassadeurs, Chefs de Mission et responsables centraux sur le concept de la GAR

Cette mesure est en cours d'exécution.

- ✚ Renforcer la diplomatie togolaise axée sur le développement

Cette mesure attend dans sa concrétisation, la nomination des Ambassadeurs aux postes non pourvus et l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques à Londres, à Brasilia et Ryad.

La Représentation Diplomatique du Togo à Genève a été pourvue : l'Ambassadeur a été nommé.

Renforcer les capacités du personnel

La mesure connaît un début d'exécution avec le recyclage du personnel en anglais diplomatique, financé par l'Ambassade des USA au Togo.

7. Ministère de la Santé

Au cours du deuxième semestre 2011, l'état d'avancement des mesures de réformes dans ce département se présente comme suit :

Restructuration du Ministère de la Santé

Le rapport de l'audit organisationnel est disponible. A ce jour l'organigramme est élaboré et un décret créant la Direction des ressources humaines est signé. A travers l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS) et avec l'appui financier de l'USAID, la direction des affaires communes dispose du logiciel ihris qui est spécialisé dans la gestion des ressources humaines. Il faut souligner l'appui indéfectible des autres partenaires tels que l'Agence Française de Développement (AFD), l'OMS et le PNUD.

Actualisation de la politique nationale de Santé

Cette mesure est en cours de réalisation. En effet, dans le cadre du processus IHP+, plusieurs étapes ont été franchies. C'est ainsi qu'à travers l'appui de consultants nationaux et internationaux et la participation active des autres secteurs, on est passé de l'analyse et de l'évaluation de la situation à l'actualisation de la politique. Le document validé par l'ensemble des acteurs est transmis au parlement pour adoption.

De même les outils actualisés tels que le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) et le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) sont disponibles.

Elaboration de la carte sanitaire nationale

Un financement est obtenu du Budget de l'Etat gestion 2011. Des termes de références élaborés à ce sujet sont en cours d'étude par les partenaires au développement. Le département à travers son service de Planification et de programmation s'inspire des exemples de la sous-région en vue de répondre aux aspirations profondes de nos populations.

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale d'assurance maladie

Dans ce domaine, le département dans ses plaidoyers a pu obtenir l'assentiment du gouvernement et de tous les acteurs. Ainsi, des bases et des principes clairs ont été établis et les compétences en la matière sont disponibles à tous les niveaux pour l'effectivité d'une assurance maladie obligatoire.

Intégration de la gratuité de la césarienne dans la politique hospitalière

La gratuité de la césarienne constitue une mesure majeure pour le département de la Santé. Pour garantir de manière durable cette gratuité, des conclusions ont été tirées des expériences déjà acquises dans le domaine par des pays de la sous-région. Ainsi, après le lancement officiel, la subvention de 90% de la césarienne par l'Etat est effective depuis le 02 mai 2011. Le

deuxième semestre de l'année est marqué, à cet effet, par une disponibilité continue des kits de césarienne.

✚ Renforcement des capacités du personnel de santé : en développement personnel et en gestion des équipements médicaux

Une étude a été financée par le budget de l'Etat gestion 2011 en vue d'élucider les contours de la bonne gestion des équipements médicaux. Le rapport de l'étude validé par les différents acteurs est disponible. Le département entend exploiter minutieusement ces résultats, ceci dans le cadre du renforcement de capacité du personnel.

✚ Appui aux collectivités locales à l'élaboration des plans locaux d'assainissement autonomes des eaux usées et excréta et la promotion de l'hygiène dans les districts du pays.

Après une phase expérimentale des inspections et de contrôle, le processus a pu démarrer dans la ville de Lomé depuis novembre 2011. Ce travail se poursuit depuis janvier 2012 sur toute l'étendue du territoire. Des ressources humaines et financières sont allouées à ce service et des termes de références sont élaborés pour une stratégie efficiente et durable couplée de renforcement des compétences techniques des assistants d'hygiène.

8. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise

- L'audit organisationnel du ministère est terminé et le rapport de mise en œuvre des recommandations attend son adoption par le gouvernement.
- Les textes d'application du code de l'eau ont été élaborés et validés au cours d'un atelier national.
- La deuxième phase des activités relatives à la vulgarisation du code de l'eau s'est déroulée dans les régions des Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et se suivi par une formation des journalistes sur le code dans la région Maritime.
- Le processus de recrutement du consultant pour l'élaboration de la politique sectorielle de l'assainissement collectif est en cours.
- Le CDMT a été élaboré et validé au cours d'un atelier national.

Un document de stratégie de mise en œuvre de la politique nationale de l'eau a été élaboré et validé au cours d'un atelier national en septembre 2011.

9. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Dans le cadre de mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles, ce département a diverses activités dont l'essentiel se résume comme suit :

✚ Créer et institutionnaliser un cadre de dialogue et de concertation entre l'Etat et les acteurs socio-politiques

Le département a recomposé le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) et a repris le dialogue avec les acteurs socio-politiques.

✚ Toilettier la loi fondamentale et le code électoral

Une évaluation post-électorale sur les processus électoraux a été faite par une mission réalisée par des experts européens. Un comité technique a été mis en place pour revisiter le code électoral.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la décentralisation, les activités menées sont les suivantes :

Appuyer le processus de décentralisation

Dans le cadre du projet d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (APRODECT), plusieurs activités ont été menées : il s'agit de :

- la formation de 125 comptables publics au trésor public en avril et juillet 2011 ;
- l'édition et la mise à la disposition des collectivités territoriales des guides du citoyen, des élus locaux, du responsable technique et du responsable financier (500 guides) ;
- l'appui budgétaire annuel à l'Union des Communes du Togo (UCT) ;
- l'assistance technique pour la gestion du site web et la mise en place d'une base de données ; et

compléter le cadre juridique de la décentralisation, le cadre institutionnel et la structuration des collectivités territoriales

Dans le cadre de la mise en place du cadre juridique sur la décentralisation, il faut noter les actions ci-après :

- l'adoption, en Conseil des Ministres le 07 décembre 2011, du décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) et du projet de loi portant création de communes urbaines ;
- l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales est en cours de finalisation.

Pour ce qui concerne le renforcement des structures déconcentrées, des activités ont été également menées :

Elaborer et adopter le projet de décret relatif à la fonction de gouverneur et de préfet

Le décret portant organisation de la fonction de gouverneur et de préfet a été adopté en conseil des ministres en juillet 2011.

Réaliser une étude architecturale et construire les locaux des administrations centrales et déconcentrées

Trois études ont été réalisées en vue des travaux de construction des nouvelles préfectures (Akébou, Anié, Cinkassé, Kpélé) et de la sous-préfecture de Mô. Les résultats de ces études sont disponibles.

Le département a procédé au lancement des travaux de construction à Cinkassé le 10 décembre 2011. Des infrastructures marchandes (hangars) dans les centres urbains et milieux ruraux ont été construites dans sept (07) localités. Il y a eu aussi réhabilitation et extension du bâtiment abritant le Secrétariat général du ministère.

10. Ministère du Tourisme

Sur les six (06) activités programmées en 2011, deux (02) ont été réalisées, il s'agit de :

1. L'adoption de la Politique Nationale du Tourisme en conseil des Ministres ;
2. La localisation et le recensement des établissements touristiques.

Au second semestre, le processus d'exécution d'activités a été enclenchés et concernent notamment l'élaboration du plan directeur, l'identification et la délimitation des pôles touristiques. Pour des raisons d'insuffisance de ressources financières, ces activités n'ont pas connu leurs phases opérationnelles.

La mesure relative à l'organisation d'un Eductour a été réalisée en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo. Le nouvel organigramme n'est pas adopté à cause de la priorité accordée aux projets par le Secrétariat Général du Gouvernement.

11. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République

Moderniser la législation

Après relecture en comité, l'essentiel des textes du programme législatif prioritaire du Programme National de Modernisation de la Justice a été introduit au Secrétariat Général du Gouvernement au cours du premier semestre de l'année 2011.

Il s'agit des :

- textes portant statut des magistrats ;
- textes portant composition et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ;
- textes portant organisation judiciaire ;
- textes portant statut des greffiers ;
- textes relatifs à la profession des commissaires-priseurs.

Néanmoins, les projets de loi relatifs à la profession d'huissiers de justice et de commissaires-priseurs au Togo ont été adoptés par le Gouvernement en Conseil des Ministres le 25 mai 2011 puis votés par l'Assemblée Nationale le 27 décembre 2011.

Des dispositions sont prises pour la révision du code pénal et du code de procédure pénale. C'est dans ce contexte qu'un atelier de relecture de l'avant-projet de loi portant code de procédure pénale dans l'optique genre a été organisé du 5 au 7 juillet 2011 à Kpalimé. Le Comité de relecture du ministère a procédé à l'intégration des recommandations et observations de cet atelier.

Mettre en place le nouveau corps des surveillants de prison

Les résultats définitifs du concours de recrutement des surveillants de prison de mai 2010 ont été proclamés le 15 novembre 2011 et des dispositions sont en train d'être prises pour démarrer la formation militaire de ces surveillants dès le début de l'année 2012.

Renforcer les capacités de l'administration pénitentiaire

Le renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire se traduit par la construction d'une prison moderne et modèle respectant les normes internationales en matière de protection des droits de l'homme à Kpalimé.

Les travaux de construction, débutés en décembre 2010 avec l'appui de l'union Européenne (UE) à travers le Projet d'Appui à la réforme de la Justice et à la promotion des Droits de l'Homme (PAJDH), se poursuivent avec un taux de réalisation actuel de 22%.

Pour ce qui concerne la réinsertion sociale des détenus et ex détenus, des activités de réinsertion ont débuté et se sont poursuivies sur le terrain avec l'aide des ONG CHAP INTERNATIONAL (projet « envol ») et village renaissance de YAOKOPE.

Une cérémonie officielle de remise de matériel ou de kits aux ex détenus en vue de leur réinsertion par l'ONG village de renaissance de YAOKOPE a eu lieu dans la préfecture de Sotouboua le 10 septembre 2011.

Améliorer le fonctionnement des CA et TPI Lomé et Kara et des juridictions provinciales

La construction des Cours d'Appel de Lomé et de Kara actuellement en cours permettront d'améliorer le fonctionnement desdites juridictions.

Les gros œuvres sont en cours de finition alors que les seconds œuvres sont sur le point de démarrage (revêtements du sol, des murs, portes et fenêtres etc.). Le ministère a commencé à réceptionner le matériel informatique et le mobilier de bureau.

Les locaux des tribunaux d'Atakpamé et d'Aného sont en train d'être également réhabilités pour améliorer leur fonctionnement. Les gros œuvres sont en finition également sur ce projet. Les activités de seconds œuvres sont en démarrage (revêtements du sol, des murs, portes et fenêtres etc.). Le département s'apprête à recevoir le matériel informatique et le mobilier de bureau.

Renforcer les capacités du Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ)

Le Centre de Formation des Professionnels de la Justice, crée par la loi N° 2009-24 du 30 Octobre 2009, est devenu opérationnel avec le recrutement et la formation de la première promotion de magistrats débutée en 2010.

Un concours de recrutement en vue de la formation de la deuxième promotion d'élèves magistrats et de la première promotion d'élèves greffiers a été organisé du 18 au 21 octobre 2011 en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Les résultats partiels de ce concours ont été proclamés le 1^{er} décembre 2011.

En vue de renforcer les capacités dudit centre, un bloc pédagogique a été construit et un bloc administratif est en construction sur le site de l'Université de Lomé.

Ces infrastructures nouvellement construites devront accueillir les auditeurs de justice dès la rentrée prochaine prévue en janvier 2012.

Vulgariser le droit

En attendant l'adoption de la politique nationale de vulgarisation juridique validée en Avril 2010, certaines activités de vulgarisation relatives aux droits des femmes et des enfants, à l'accessibilité aux services juridiques et judiciaires des personnes vulnérables, ont déjà commencé sur toute l'étendue du territoire via 4 ONG avec le soutien du Programme d'Appui à la Justice et aux Droits de l'Homme.

Actualiser la base de données législative et jurisprudentielle

La base de données législative et jurisprudentielle implantée est fonctionnelle depuis 2008 et a été enrichie par la numérisation et la mise en ligne des Journaux Officiels de 1920 à 1959. Ces journaux officiels peuvent être consultés depuis le site internet www.legitogo.gouv.tg. Cette activité a été réalisée d'octobre à décembre 2011.

Information, sensibilisation et vulgarisation sur les armoiries de la République Togolaise

Face aux divergentes interprétations des armoiries de notre pays, une tournée d'information, de sensibilisation et de vulgarisation sur les vraies armoiries de la République Togolaise a été effectuée sur toute l'étendue du territoire nationale du 13 au 30 novembre 2011.

Renforcement des capacités des acteurs judiciaires de la chaîne pénale

Avec l'appui du haut Commissariat des droits de l'homme HCDH, six (6) ateliers régionaux de renforcement des capacités des magistrats des tribunaux et des officiers de police judiciaire sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice ont été organisés du 08 octobre au 9 décembre 2011 sur toute l'étendue du territoire national.

Des séances de formation ont été également organisées à l'endroit des magistrats et greffiers sur divers aspects pratiques du droit au cours du second semestre de l'année 2011.

Appui à la création d'une unité de police scientifique et technique

Avec l'appui du Programme d'Appui à la Justice et aux Droits de l'Homme, les services de la police et de la gendarmerie (Police technique et scientifique) ont été dotés en matériel roulant, informatique et accessoires. Il y a eu aussi l'installation d'un laboratoire de cyber criminalité.

12. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Il convient de préciser que sur les neuf (09) mesures programmées, la plupart sont glissantes et seront reprogrammées pour l'année 2012. Toutefois, certaines activités concourant à la mise en œuvre de ces mesures ont pu être réalisées durant le premier semestre et se sont poursuivies durant le deuxième semestre de l'année 2011.

Elles sont relatives à la restructuration du ministère, aux Statuts de la Police Nationale et des Sapeurs-pompiers, à la réforme du contrôle routier, au renforcement des structures, des capacités humaines et techniques de la Police Nationale et de la Direction de la Protection Civile et à l'élaboration de la politique sectorielle du ministère.

Pour ce qui est de la restructuration du ministère, les projets de décrets portant organisation et attributions du département ont été élaborés et envoyés au Secrétariat Général du Gouvernement pour étude en réponse à sa correspondance N/R : 014/SGG/2011 du 22 février 2011.

Concernant la réorganisation et le renforcement des structures de la Police Nationale, le projet de construction de l'Ecole Nationale de Police est en bonne voie. L'élaboration de la fiche d'identification du projet entre la Délégation de l'Union Européenne et le Gouvernement togolais est achevée. Le financement sur le reliquat du 10^{ème} FED, « Projet Appui Centre de Formation à la Police-Gestion et réforme des systèmes de sécurité », se chiffre à environ 3,5 millions d'euros. Toutefois, le déblocage de ces fonds requiert une conditionnalité. En effet, l'Union Européenne exige qu'il y ait au préalable un minimum de structures tenant lieu d'une école de police, notamment un domaine avec quelques bâtiments.

La mise en œuvre de cette activité s'est poursuivie au cours du deuxième semestre de l'année 2011. La procédure pour l'acquisition du domaine, sis à Davié, est très avancée. Deux cabinets d'architecture ont été commis et ont conçu les plans architecturaux destinés à la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, il est inscrit au budget de l'Etat pour le début des travaux des transferts de fonds d'un montant de 300 millions de F CFA pour l'exercice 2011 et pour les prévisions de 2012, un autre de 400 millions de F CFA, en vue du démarrage effectif des travaux. Un point a été fait sur l'état d'avancement du projet avec un représentant de l'UE le 6 décembre 2011 au siège de la délégation de l'UE.

En ce qui concerne les Statuts des deux corps ci-dessus visés, les avant-projets ont été élaborés et envoyés au Secrétariat Général du Gouvernement pour étude et avis depuis 2010.

Pour ce qui est du renforcement des capacités humaines et techniques de la Police Nationale, une série de formations est actuellement en cours à l'Ecole de Police. Il s'agit du renforcement de capacités et des formations professionnelles de passages aux grades supérieurs, notamment les formations d'Officier de Police Judiciaire de niveau B (Officier de Police Adjoint à Officier de Police), niveau C (Brigadier de Police à Officier de Police Adjoint) et de niveau AP2 (Gardien de la Paix à Brigadier de Police). Un recyclage est en cours depuis novembre 2011 pour les gradés (Brigadier de Police) à l'école de police.

En ce qui concerne le renforcement de la Direction de la Protection Civile, plusieurs actions ont été mises en œuvre. Il s'agit de l'actualisation du Plan National de Contingence et de l'organisation de l'atelier-bilan de la gestion des inondations de 2010.

Pour le compte du deuxième semestre, deux (02) ateliers régionaux d'élaboration des plans régionaux de contingence ont été organisés. Ils ont permis de doter les régions maritimes et des savanes d'un plan régional multirisques de contingence.

Par ailleurs, le Corps des Sapeurs-Pompiers (CSP) a bénéficié d'un renforcement de capacités tant sur les plans humain qu'opérationnel.

Sur le plan humain, une formation relative aux interventions sur les accidents de voie publique a été dispensée aux sapeurs-pompiers par leurs collègues français. Par ailleurs, cent cinquante (150) nouveaux sapeurs-pompiers ont été recrutés et sont actuellement en formation.

Sur le plan opérationnel, le corps a été doté de deux motos pompes de très grande capacité, financées sur les fonds d'urgence.

Concernant la réorganisation de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCTRID), plusieurs structures ont été mises en place avec l'aide des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit de la mise en place d'un poste de fouille à Sanvee-Condji et de l'Unité Mixte de Contrôle de Conteneurs au Port Autonome de Lomé (PAL) avec son personnel formé. En outre, les études sont en cours pour la mise en place de la Cellule Aéroportuaire Anti-Trafic (CAAT) à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé avec l'appui de l'ONUDC qui vient de boucler la formation du personnel.

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la drogue et le blanchiment, une table ronde des bailleurs des fonds a été organisée le 29 novembre 2011 pour la mise en œuvre du Plan National Intégré de lutte contre la drogue et le crime.

Pour ce qui est de la réorganisation du contrôle routier, la réforme se poursuit. Le contrôle routier a été suspendu pour permettre la mise en place des structures conformes aux recommandations de l'UEMOA.

Suite à une communication conjointe des Ministres des Transports, de la Sécurité et de la Protection Civile en Conseil des Ministres, il a été décidé la mise en place d'un Comité Interministériel sur la Sécurité Routière (CIMSUR). Pour ce faire, un comité ad hoc a été constitué dont la mission est de mener la réflexion en vue de la création de deux commissions. L'une sera chargée de la sécurité routière et l'autre de la facilitation du transport conformément aux recommandations de l'UEMOA sur la libre circulation des personnes et des biens. La commission a bouclé son travail et a proposé les textes qui font l'objet d'étude au Secrétariat Général du Gouvernement.

En ce qui concerne l'élaboration de la politique sectorielle du ministère, les TDR ont été élaborés en vue du lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de l'équipe de consultants.

13. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Les mesures mises en œuvre sont les suivantes :

Organiser le ministère

L'audit organisationnel et stratégique dont a bénéficié le département a fait l'objet d'une révision pour prendre en compte la nouvelle configuration du département. En effet, depuis juin 2010, le ministère qui n'avait en charge que le développement à la base s'est vu confié la gestion des secteurs de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et de l'artisanat. La nouvelle proposition d'organisation du ministère qui intègre les structures de ces différents secteurs est transmise au Gouvernement accompagnée d'un projet de décret portant organisation du ministère.

Renforcer les mécanismes d'appui au développement à la base

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure de réforme, il est prévu l'élaboration d'une politique nationale de développement à la base qui devrait fédérer les réflexions et stratégies et servir de cadre de référence pour toute intervention dans le secteur.

Le processus d'élaboration du document a démarré avec le recrutement d'un consultant international et de deux consultants nationaux qui ont pour tâche la réalisation des études préliminaires sectorielle et thématique dont les résultats serviront à enrichir le document de

politique. Parallèlement, il a été enclenché le processus d'élaboration du plan d'action de cette politique à travers l'organisation d'ateliers régionaux qui ont regroupé dans chacune des régions du pays les différents acteurs du secteur du développement à la base.

Créer un cadre de concertation pour la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse.

Depuis la validation du document de politique nationale de la jeunesse et compte tenu de la transversalité du secteur, il a été recommandé la mise en place d'un cadre de concertation pour le suivi de sa mise en œuvre. Ce cadre devrait regrouper les différents ministères impliqués et servir de cadre de discussion pour l'évaluation des actions engagées. L'action n'a pas encore été engagée.

14. Ministère des Travaux Publics

Restructuration du ministère

Le processus de restructuration est en cours et s'est traduit par l'élaboration d'un nouvel organigramme qui est soumis au Secrétariat Général du Gouvernement pour étude.

Elaboration de la politique des travaux publics

Grâce à l'appui de l'Union Européenne (UE), le département a pu mettre en place une Déclaration de Politique des Travaux Publics en 2010.

Un consultant a été recruté par le département et a démarré ses prestations. La mission de la BAD au cours de sa tournée du 12 novembre au 05 décembre 2011 a permis aux Ministères des travaux Publics et des Transports d'introduire une requête commune à la BAD pour le financement de cette politique, car elle juge qu'il faut des consultants différents pour chaque domaine de transport (terrestre, maritime, ferroviaire, aérien). L'évaluation des offres est en cours pour le recrutement de quatre consultants.

Elaborer un manuel de procédures administratives et financières

Le processus de recrutement de consultant est en cours pour l'exécution de cette mesure.

Renforcer les capacités du personnel

Une requête a été soumise à la BAD dans le cadre des Etats fragiles.

Créer une Banque de Données Routières Informatisées

Pour ce qui concerne cette mesure, l'Union Européenne a accepté apporter son appui pour la réalisation de cette activité. Actuellement, les locaux sont disponibles au niveau de la Direction Générale des Travaux Publique (DGTP) pour l'installation de celle-ci et le câblage est réalisé.

Mais, il est à souligner que, le matériel et le mobilier bureau offerts par l'UE sont insuffisants et certains sont en mauvais état. L'intégration à la fonction publique des agents contractuels, demandé par l'UE, dans le souci de sédentariser ces agents n'est toujours pas faite.

Créer et doter en moyens conséquents un bureau national d'études, de développement et de contrôle des grands travaux (BNEDCT)

Les textes juridiques et institutionnels sont en cours d'élaboration par un consultant. Mais, il faut rappeler que ce dossier est géré par la Primature.

Elaborer des modules de formations adaptées aux besoins des PME et les bureaux d'études en concertation avec leur fédération

Pour la formation des PME et des bureaux d'études, la BAD a accordé un prêt d'une valeur de soixante millions (60 000 000) francs CFA au département. Le rapport d'évaluation est en cours et l'avis du bailleur est attendu.

Par rapport aux PME, le rapport combiné des offres techniques et financières a été transmis à la BAD pour avis de non objection. Le département attend donc la réponse de la banque.

Respecter les normes techniques de l'UEMOA de construction des routes et des bases d'un système de management de qualité

Cette mesure a connu un début de réalisation avec la mise en place d'un comité composé de consultants (assistants) et de cadres de l'Administration.

Les autres mesures à savoir (i) l'étude de faisabilité pour l'amélioration des routes nationales n° 1, 3, 5 ; (ii) l'étude de faisabilité de construction des routes transfrontalières ; et (iii) l'évaluation des capacités des PME et des bureaux d'études intervenant dans le BTP, sont programmées pour la période 2012 – 2013.

15. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Développer la formation à distance

Les effectifs d'étudiants dans les Universités de Lomé et de Kara croissent à un rythme soutenu. La formation à distance a été retenue dans le document de Politique Sectorielle de l'Education (PSE) comme une des approches alternatives pour maîtriser le flux d'étudiants dans l'enseignement supérieur public.

Dans le cadre du renforcement de la formation à distance, le gouvernement togolais a signé en 2009 un accord avec l'UNESCO. Aux termes dudit accord, l'UNESCO s'engage, avec le concours financier du gouvernement du Japon et de l'UEMOA, à aider à la réalisation dans notre pays du projet dénommé Campus Virtuel Africain (CVA).

Ce projet vise un renforcement des capacités des enseignants et l'amélioration de la qualité du système global de l'éducation aux niveaux des enseignements primaire, secondaire, à l'enseignement technique et de la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur. Des activités ont été enregistrées dans le cadre du projet au titre de l'année 2011. Un contrat de partenariat entre l'université de Lomé et l'UNESCO a été signé le 8 avril 2011.

Le Campus Virtuel Africain (CVA) du Togo a été inauguré le 9 août 2011 avec l'ouverture d'un premier centre CVA à l'université de Lomé. Du 9 au 11 août 2011, vingt (20) enseignants-chercheurs de l'université de Lomé et de Kara ont pris part à un séminaire de formation sur l'ingénierie de production de cours en ligne et l'enseignement à distance. Les participants seront chargés, à leur tour, de former leurs collègues enseignants des autres niveaux au cours de l'année 2012.

Transformer le système d'aides universitaires en bourse sur mérite et critère social

Cette action s'inscrit dans l'objectif global d'une meilleure gestion des dépenses sociales. Plus spécifiquement, il s'agit d'élaborer un nouveau dispositif juridique encadrant l'octroi des bourses et allocations de secours universitaires en remplacement du système actuel d'octroi d'aides, système qui comporte des faiblesses.

Le nouveau système d'assistance financière aux étudiants et stagiaires togolais comprend les bourses nationales et des allocations de secours pour études et stages.

L'assistance financière sera désormais liée aux critères de mérite, d'obligation de résultats, de prise en compte des cas sociaux, du genre, de l'équité régionale et aux priorités de l'Etat en matière de formation et d'emploi.

Le décret portant réforme du régime des bourses d'études, de stages et des allocations de secours a été adopté en Conseil des Ministres le 30 novembre 2011.

Former des cadres en politique sectorielle et gestion des systèmes éducatifs

Cette action s'inscrit dans l'optique de renforcement des capacités des agents du secteur éducatif. Deux (02) candidatures ont été sélectionnées et le stage a déjà démarré en alternance à Dakar et à Lomé.

Faire une étude sur les besoins de formation supérieure

Cette activité est reportée à l'année 2012, faute de financement.

Elaborer une politique nationale de recherche

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'UNESCO ont accepté de financer le projet d'élaboration de la politique nationale de recherche. Cette option permettra au Togo d'obtenir une enveloppe de ressources beaucoup plus importante et de viser des objectifs plus importants. Les tractations et échanges de documents se poursuivent avec ces institutions partenaires en vue de la concrétisation du projet en 2012.

16. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

Au cours du deuxième semestre 2011, la plupart des actions prévues sont réalisées. L'état d'avancement se présente comme suit :

L'avant-projet de décret portant organisation du ministère a été actualisé conformément à la restructuration du Gouvernement le 28 mai 2010 qui a fait du département, le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

L'audit institutionnel et organisationnel du département, confié au cabinet d'étude KPMG est achevé.

Les Termes De Référence (TDR) de la politique sectorielle de l'action sociale sont élaborés et disponibles. Le financement est attendu afin de procéder à un appel d'offre.

Le projet de décret du fonds de solidarité et le projet de décret restructurant l'Agence de Solidarité Nationale sont élaborés. Un comité technique a procédé à la validation desdits textes. L'assistance ponctuelle aux personnes indigentes se poursuit quotidiennement par l'Agence de Solidarité Nationale pour répondre aux demandes croissantes des populations démunies et vulnérables. Après l'assistance en fournitures scolaires aux élèves démunis en début de rentrée scolaire 2011-2012, une assistance aux enfants orphelins et aux autres cas sociaux a été réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Dans le cadre du renforcement des capacités des structures d'intervention du ministère, de nombreuses activités ont été menées sauf la formation du personnel en planification qui a manqué de ressources financières.

Après la construction des magasins de stockage de vivres et non vivres à Lomé et dans la région centrale, celle de la région maritime est achevée à Tsévié. Il ne reste que son équipement en matériel technique.

Le rapport d'étude de réhabilitation des centres de formation pour personnes handicapées d'Akata et d'Attéda et celui de la gestion fonctionnelle des centres communautaires sont disponibles.

Le centre de détente et de loisirs des personnes âgées à Dapaong est réhabilité, il ne reste que son équipement.

Le projet de développement visant notamment la protection sociale de la jeune fille mineure dans le cadre de la deuxième session de coopération mixte Togo-Libye prévu au centre d'observation et de réinsertion sociale de Cacaveli à Lomé est suspendu compte tenu de la crise libyenne.

17. Ministère des Mines et de l'Energie

✚ Restructurer le ministère des mines et de l'énergie

Le projet de réorganisation du ministère transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) depuis novembre 2009 est toujours en cours d'examen.

✚ Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale des mines

La Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG) a obtenu sur le Budget d'Investissement et d'Equipement (BIE), gestion 2011, un financement qui a permis le démarrage effectif de cette mesure. Un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant a été publié. A l'issue du processus d'évaluation, un contrat a été signé avec le consultant JAT Consulting SARL qui a réalisé la mission. L'atelier national de restitution et de validation de cette étude a eu lieu le 16 décembre 2011 et le rapport définitif est attendu.

✚ Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale de l'énergie

Le financement prévu pour l'élaboration de cette politique sur le BIE, gestion 2011 était insuffisant. Le Ministère des Mines et de l'Energie a sollicité et obtenu du Ministère de l'Economie et des Finances, une autorisation en vue de permettre au bureau d'étude SOFRECO (Société Française de Réalisation d'Etude et de Conseil) qui avait, l'année précédente, élaboré le plan stratégique du sous-secteur de l'énergie électrique, de poursuivre l'élaboration de la politique nationale de l'énergie. Ainsi, une entente directe a eu lieu entre le

Ministère des Mines et de l'Énergie et le bureau d'études SOFRECO. L'ordre de service relatif à la réalisation de la mission a été émis le 02 mai 2011.

L'atelier de lancement officiel des travaux s'est tenu le vendredi 24 juin 2011. Un rapport de diagnostic du secteur de l'énergie a été présenté en octobre 2012.

L'atelier national de restitution et de validation de cette étude a eu lieu le 15 décembre 2011 et le rapport définitif est attendu.

Promotion de l'électrification à grande échelle

Cette dernière mesure des réformes est composée de deux sous-mesures.

La première sous-mesure relative à l'étude de création d'une agence d'électrification du monde rural n'a pas été exécutée pour manque de financement.

En effet, la Direction Générale de l'Énergie (DGE) a élaboré les termes de référence en vue de la recherche d'un financement sur le budget de l'Etat.

La deuxième sous-mesure concerne la mise en place d'une dotation qui ne pourrait se faire que si l'agence est créée. L'étude de création de cette agence devrait examiner et proposer les moyens de son financement.

18. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Au cours du deuxième semestre de l'année 2011, l'état d'avancement de ces actions se présente comme suit :

Poursuivre la restructuration du MAEP

Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus général de la réforme de l'administration togolaise, pilotée par le Secrétaire Général du Gouvernement (SGG). Le projet de décret révisé a été transmis par le MAEP au Secrétariat Général du Gouvernement et le recensement quantitatif et qualitatif du personnel du MAEP a été effectué. La mise en œuvre de la réforme est subordonnée à la signature du décret.

Elaborer la politique agricole

Le processus de recrutement de consultant a démarré et suit son cours.

Mettre en œuvre le CDMT sectoriel

Dans le cadre du suivi de l'analyse des dépenses publiques du secteur agricole, le projet de rapport final de l'étude d'analyse de base des dépenses publiques dans le secteur agricole au Togo a été transmis au Gouvernement. Par contre, le CDMT 2012-2014 est élaboré.

Mettre en place un mécanisme de financement adéquat et durable pour les ruraux pauvres et les entreprises du secteur

Cette activité est financée sur le budget de l'Etat. Le processus de recrutement du consultant national est dans sa phase finale.

Faire le recensement national de l'agriculture

Les travaux préparatoires du Recensement National de l'Agriculture (RNA) sont achevés et une enquête pilote a été réalisée en prélude à ce recensement.

Dynamiser les Chambres d'agriculture

La nouvelle loi votée le 26 Mai 2011 est passée en troisième lecture en Conseil des Ministres.

Restructurer la filière café- cacao

Les TDR pour le recrutement du nouveau personnel sont élaborés.

Professionnalisation des Organisations Paysannes

Au niveau de la plateforme des organisations paysannes, la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes CTOP s'est réorganisée en renouvelant son Conseil d'Administration en mettant en place trois (03) groupes thématiques. De même, le collège des jeunes et des femmes agriculteurs a été renforcé.

19. Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales

La structuration du ministère

L'audit stratégique et organisationnel du MAEP et du MD/MAEP/IR est achevé. L'organigramme est disponible et il reste l'adoption du décret portant organisation et attribution des ministères pour son opérationnalisation.

L'élaboration de la politique nationale d'infrastructures rurales

Un consultant a été sélectionné suivant les procédures du code de passation des marchés publics en vigueur.

L'actualisation de la politique agro foncière et les textes juridiques sur les ZAAP

Le comité interministériel de réflexion sur la nouvelle politique foncière en milieu rural a été dynamisé et les travaux se déroulent normalement en commission.

20. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Parmi les huit (8) mesures ci-dessus retenues, quatre (4) ont été entreprises au premier semestre et se sont poursuivies au second semestre 2011.

L'élaboration de la carte de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, attribuée à l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé à l'issue d'une consultation restreinte, s'est poursuivie au deuxième semestre. Le rapport préliminaire pour le compte de la première phase a été produit et a fait l'objet d'échanges avec les cadres du département en décembre 2011.

S'agissant de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion, les termes de référence et le dossier de consultation restreinte ont été élaborés.

Il faut rappeler que cette mesure, capitale pour l'amélioration de la productivité dans les secteurs traditionnels agricole et non agricole, n'a pas bénéficié de financement sur ressources internes en 2011. Aucun financement ne lui est alloué dans le budget d'investissement et d'équipement de 2012. La lenteur dans la réalisation de cette mesure risquerait de retarder la mise en place des conditions nécessaires pour accroître la contribution des acteurs du secteur traditionnel à l'économie nationale.

L'actualisation et/ou l'élaboration des curricula de formation est en cours. A fin décembre 2011, dix (10) programmes de formation conduisant au Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) et neuf (9) programmes de formation aboutissant au Brevet de Technicien (BT) ont été révisés et/ou élaborés, reproduits et validés avec la participation active du monde du travail. Il faut signaler que deux programmes de CAP relatifs à l'agropastoral et aux arts ménagers ont été vulgarisés. La révision et/ou l'élaboration de ces programmes a été possible grâce à l'allocation budgétaire de l'Etat et à l'appui financier de l'UNESCO.

La formation des cadres de l'ETFP en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE) s'est poursuivie et sept (7) cadres ont reçu leurs attestations de fin de formation le 16 décembre 2011 à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheik Anta Diop (UCAD) à Dakar au Sénégal. De 2010 à 2011, au total neuf (9) cadres sur les quinze (15) prévus, ont été formés.

21. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

L'état de mise en œuvre des réformes dans ce ministère se présente comme suit :

Réorganiser le ministère

L'organigramme du ministère n'est pas encore adopté.

Créer le Conseil National de la Statistique

Le projet de texte d'application créant et organisant le Conseil National de la Statistique est élaboré.

Créer et opérationnaliser l'Institut National de la Statistique

Le projet de texte d'application créant et organisant l'Institut National de la Statistique est élaboré.

Elaborer et adopter la loi cadre sur l'aménagement du territoire

La loi-cadre sur l'aménagement du territoire est transmise au Secrétariat Général du Gouvernement. Il reste son adoption en Conseil des Ministres puis son vote par l'Assemblée Nationale.

✚ Mettre en place un système d'information géographique (SIG) opérationnel

La livraison du matériel est terminée. Le ministère attend sa mise en place et son opérationnalisation.

✚ Elaborer le schéma national et les schémas régionaux et locaux d'aménagement du territoire

L'atelier d'évaluation à mi-parcours de la collecte des données socio- économiques a été réalisé.

✚ Elaborer et adopter les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire

Cette action est prévue après l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire.

✚ Mettre en place des comités sectoriels dotés de points focaux chargés du suivi des travaux des groupes sectoriels dans les ministères prioritaires

Les points focaux du ministère en charge de la planification ont été identifiés. Les termes de référence pour la mise en place des noyaux sectoriels ou points focaux sectoriels sont élaborés. Les besoins en formation de ces points focaux sont également identifiés.

✚ Définir une vision et élaborer un plan stratégique de développement à long terme

Le processus d'élaboration de la vision n'a pas encore démarré mais les dispositions sont en train d'être prise en termes de recherche de financement pour la réalisation de cette mesure

✚ Produire un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de plan d'actions pour tous les ministères

Des réunions ont été organisées à cet effet et le processus est en cours.

✚ Elaborer une politique nationale de l'aide au développement

La politique nationale de l'aide au développement est transmise au Secrétariat Général du Gouvernement.

✚ Mettre en œuvre le Plan d'Action National de l'Efficacité de l'Aide au Développement (PANEAD)

Le plan d'action national de l'efficacité de l'aide au développement est mis en œuvre.

✚ Implanter et opérationnaliser une plateforme de gestion de l'aide

La version définitive de la Plateforme de gestion de l'aide est installée et la saisie des données de base est en cours.

✚ Réaliser un recensement général de la population et de l'habitat

Le processus est bouclé, mais, il reste la dissémination des résultats définitifs.

Réaliser les enquêtes MICS et QUIBB

Pour ce qui concerne l'enquête MICS, le processus est bouclé et la dissémination des résultats définitifs est en cours. S'agissant de l'enquête QUIBB, le traitement des données de l'enquête est en cours.

22. Ministère des Transports

L'état de mise en œuvre des réformes au deuxième semestre 2011 se présente comme suit :

Construction d'un 3^e quai et d'une nouvelle darse

Les travaux proprement dits n'ont pas commencé. Mais, pour ne pas perturber le trafic et causer des désagréments aux opérateurs économiques, un terre-plein a été construit pour accueillir les conteneurs pendant le déroulement des travaux.

Concernant la construction de la darse confiée à la société LCT, la convention de concession a été signée le 08 décembre 2011.

Mise en place des outils de gestion moderne du Port Autonome de Lomé

L'étude approfondie d'actualisation du plan directeur du port a été finalisée et validée. Le processus de Guichet Unique suit son cours mais, est géré par le ministère chargé du commerce.

Redéfinition des fonctions et missions du Port Autonome de Lomé

L'étude approfondie d'actualisation du plan directeur a pris en compte cette préoccupation.

Meilleure Gouvernance au Port Autonome de Lomé

Son audit est mené par l'Inspection Général des Finances.

Réduction du coût de passage portuaire

Le rapport sur la réduction du coût de passage portuaire suivi de recommandations relatives aux tarifs compétitifs par rapport à Cotonou, Téma et Abidjan a été soumis au Ministère de l'Economie et des Finances pour avis par le groupe de travail mise en place à cet effet. Des concertations sont actuellement engagées avec les différents services et institutions de la place portuaire pour l'application des recommandations faites.

Par ailleurs, le service « Solidarité sur la mer » a été supprimé le 17 août 2011 pour permettre aux opérateurs économiques des pays de l'hinterland d'alléger les coûts du transport sur le corridor.

Construction et réhabilitation des infrastructures routières desservant le Port Autonome de Lomé

En dehors de la route de contournement SOTOMA-Akodéssewa, il n'y a plus eu de travaux réalisés, faute de ressources financières disponibles.

✚ Projet de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'aéroport international GNASSINGBE EYADEMA de Lomé

Le contrat pour l'étude, la recherche de financement et la réalisation du projet a été signé le 02 décembre 2010 à Beijing avec la China Airport Construction Corporation. Le dossier de financement est en cours de finalisation auprès d'Eximbank.

L'entreprise chinoise chargée des travaux de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'aéroport international GNASSINGBE EYADEMA de Lomé est en cours d'installation.

Dans le même sens, il a été institué depuis le 1^{er} juillet 2011, la Redevance de Développement des Infrastructures Aéronautiques. Pour ce qui concerne la réduction des coûts du fret aérien, une étude est en cours.

✚ Réhabilitation et construction du réseau ferroviaire

Les termes de référence pour la réhabilitation, la modernisation et l'extension des chemins de fer prenant en compte la construction d'un port sec sont élaborés. La recherche de financement de l'étude est en cours et une requête et les TDR relatifs à la réhabilitation de la ligne Lomé – Blitta avec la construction d'un port sec à Blitta ont été soumis à la Banque Africaine de Développement (BAD) le 15 décembre 2011.

Une étude de faisabilité pour la création d'une société ferroviaire d'économie mixte regroupant tous les acteurs privés et l'Etat sera menée en 2012.

✚ Elaboration de la politique sectorielle des transports

Le document final provisoire sur l'étude de la stratégie de développement des transports vient d'être finalisé. Les résultats des travaux relatifs à ces études sont attendus incessamment.

Une négociation est engagée avec la BAD pour l'élaboration de la stratégie sectorielle des transports et une lettre de déclaration de Politique Générale.

✚ Offre du service des transports urbains et interurbains

La commande et la réception de 60 bus pour les transports urbains à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur amélioreront le service de transport. La visite d'inspection desdits bus avant embarquement a été effectuée du 09 au 15 Novembre 2011 à Yancheng en Chine par une mission conduite par le Ministre des Transports.

23. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

Sur les activités programmées, 06 sont entièrement exécutées, 11 en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 85%. Les autres activités non encore démarrées sont programmées pour l'année 2012.

✚ Adopter en conseil des ministres les textes de réorganisation du ministère

Cette activité est en cours d'exécution. Les projets de texte sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour observations.

Rendre opérationnelle l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) : Détachement du personnel

L'ANGE est actuellement opérationnel, le détachement du personnel est achevé. Les activités ont démarré avec le lancement officiel des activités de l'ANGE le 9 août 2011.

Mettre en place la police environnementale

En attendant l'adoption en Conseil des Ministres d'un décret organisant cette institution, l'acquisition des équipements est en cours. Aussi, le manuel de procédures devant servir de guide des interventions en matière de police environnementale, est-il élaboré et le premier draft est disponible et en attente de validation.

Mettre en place le fonds national pour l'environnement et la commission nationale de développement durable

Le fonds national pour l'environnement créé par la loi cadre sur l'environnement est organisé par décret pris en Conseil des Ministres. Des études techniques ont été menées et ont abouti à la définition de l'assiette des écotaxes devant alimenter ce fonds.

Le décret portant organisation et fonctionnement de la commission nationale de développement durable (CNDD) est aussi adopté. Les membres de cette commission sont désignés.

Actualiser le Plan d'Action Forestier National (PAFN) et élaborer la politique forestière

Le document actualisé du Plan d'Action Forestier National est disponible. La politique forestière est élaborée et validée au niveau national le 27 octobre 2011 et transmise au Gouvernement pour adoption.

Actualiser la politique sectorielle de l'environnement

Le document actualisé de la politique nationale de l'environnement est élaboré et validé le 13 décembre 2011.

Réaliser un reboisement annuel de 5000 ha

Environ 2724 ha de plantations ont été réalisés dont 859 ha de plantations privées, 785 ha de plantations communautaires étatiques et 80 ha de plantations scolaires.

Formation de 150 femmes sur les techniques modernes de carbonisation dans 15 préfectures pilotes

Le processus de recrutement des structures de formation est achevé, le recensement des femmes est effectif avec la formation des groupements de femmes et dotés de statut et de règlement intérieur.

Créer des marchés ruraux de bois énergie

Les sites sont déjà identifiés, les activités de reboisement ont démarré avec production de 201479 plants et l'enrichissement des parcelles de reboisement est effectif.

Créer des marchés ruraux de bois énergie

Concernant cette activité, les ONG et associations ainsi que les localités pouvant abriter ces marchés ont été identifiés pour la mise en place des marchés ; aussi le processus de recrutement du personnel du projet est-il en cours.

Mise en œuvre du cadre de biosécurité

Les activités se sont poursuivies avec l'organisation de 2 ateliers respectivement sur :

- la réflexion des acteurs clés en biosécurité sur le système réglementaire national de biosécurité ; et
- la formation des membres du Comité National de Biosécurité sur la gestion et l'évaluation des risques environnementaux associés aux cultures transgéniques.

Renforcer le système national de gestion des aires protégées

Une convention de financement a été signée. Le processus de recrutement des membres de l'unité de coordination et du personnel du projet est en cours.

Finaliser les études de restructuration de l'ODEF

Le processus de restructuration suit son cours avec :

- l'élaboration d'un avis à manifestation d'intérêt signé le 27 juillet et paru dans Togo-presse du 29 juillet 2011 ; et
- le recrutement du bureau d'étude devant procéder à l'étude de restructuration mais, l'étude n'a pas encore démarré à cause des difficultés financières.

Elaborer la stratégie nationale de mobilisation des ressources FEM 2010 - 2030

Le document est élaboré et validé le 29 septembre 2011. Il identifie les priorités à soumissionner au FEM.

Réfectionner la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo et étude de faisabilité pour la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé

Les travaux de la première phase sont achevés.

- la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo est stabilisée par enrochement ;
- la voie routière est réhabilitée ;
- la réception des travaux techniques a été faite le 14 septembre 2011.

La deuxième phase concernant la stabilisation entre Aného-Goumou kopé est en cours.

Elaborer des normes de rejets dans les eaux, airs et sols

Cette activité a démarré par des discussions avec la structure nationale de normalisation.

Finaliser le Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de déversement d'hydrocarbures en mer

L'activité a été réalisée et le document du Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de déversement d'hydrocarbures en mer est disponible.

Elaborer le plan d'Action Stratégique pour la lutte contre la pollution marine

Le rapport provisoire est disponible en version anglaise. Une traduction en français est en cours.

Elaborer la cartographie rapide (des bassins versants) de la ville de Lomé et ses environs

La convention de financement est en attente de signature. Les termes de référence sont disponibles.

Former les inspecteurs et formateurs pour une intégration des programmes de risques des catastrophes naturelles dans les curricula de l'éducation nationale

Cette action n'a pas connu de début de réalisation. Le démarrage des activités est prévu en 2012.

24. Ministère de la Promotion de la Femme

L'état de mise en œuvre des réformes au second semestre se présente comme suit :

Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre

Les Cadres du Cabinet et du Secrétariat Général, à savoir le Directeur de Cabinet et la Secrétaire Générale ont été nommés. Le plaidoyer en vue de la Dotation du Mécanisme en charge du genre d'un budget adéquat aux missions relatives au genre, a été partiellement réalisée (50%) dans la mesure où le document de stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la Politique Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre a été élaboré, il a été édité avec l'appui du PNUD. Il reste l'exploitation intensive du document pour un plaidoyer effectif auprès de l'Etat et des Partenaires.

Le Renforcement des capacités en analyse, planification et budgétisation axées sur les résultats sensible au genre des agents du Ministère (PPBS) a été réalisé avec l'appui du PNUD à travers la mise à disposition du département d'un consultant international.

L'élaboration du Budget-Programme et du CDMT sectoriel a été effectué grâce à l'appui conjoint obtenu sur le budget de l'Etat, gestion 2011 et du Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG).

Le décret 2008-0994/PRT du 13 juin 2008 portant création des cellules focales genre au sein des départements ministériels est en cours de mise en œuvre. Il y a lieu de préciser qu'en dehors des neuf (09) premiers Départements Ministériels qui avaient mis en place les cellules focales genre, les autres qui ont été récemment invités à instituer les leurs, ont commencé à désigner leurs membres.

Promouvoir le cadre juridique et réglementaire pour l'équité et l'égalité de genre

Le plaidoyer pour l'adoption de l'avant-projet de loi portant Code des Personnes et de la Famille révisé a été partiellement effectué. En effet, l'avant-projet de loi a été adopté en Conseil des Ministres et transmis à l'Assemblée Nationale. Toutefois, la prise en compte des incidences des dispositions révisées sur celles qui s'y prêtent, constitue le défi à relever pour un aboutissement heureux du processus.

L'adoption des textes de lois sur les violences basées sur le genre dans les codes pénal et de procédure pénale (harcèlement sexuel, viol, violences domestiques, etc.) a été réalisée à travers l'appui de l'UNFPA et du Programme de Modernisation de la Justice. Les résultats concrets de cette contribution seront effectifs lors de l'adoption desdits textes dont le processus est en cours.

Le plaidoyer pour la ratification du protocole facultatif de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard de la Femme (CEDEF) est en cours de réalisation. En effet, l'exposé de motifs de la ratification dudit protocole a été envoyé au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération pour compétence.

Assurer la mise en œuvre des recommandations du Forum National de la Femme Togolaise.

L'arrêté portant nomination des membres du Secrétariat Permanent du suivi des recommandations du forum a connu un début de réalisation par l'adoption du décret instituant la tenue du Forum tous les deux ans.

25. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Réaliser un audit institutionnel et organisationnel du Ministère et restructurer le MTESS

Les résultats de l'audit réalisé en 2010 sont finalisés et soumis au Secrétariat Général du Gouvernement pour prise en compte dans le projet de décret organisant les départements ministériels.

Adopter la Politique Nationale du Travail et le plan d'action

Les TDR pour la validation finale de la Politique Nationale du Travail (PNT) et du plan d'action opérationnel sont élaborés et soumis pour financement sur le budget de l'Etat..

Instituer un régime d'assurance maladie des agents publics

Le processus de mise en place de l'assurance maladie au profit des agents publics s'est poursuivi avec une tournée nationale de sensibilisation des agents publics, la distribution des

formulaires d'immatriculation, le recrutement du personnel de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), le début des prélèvements de la part ouvrière sur les traitements des agents publics.

L'INAM est lancé officiellement le 05 septembre 2011 et le personnel est en place. Le processus de formation des agents de santé se poursuit ; les cartes de membres sécurisées sont en train d'être éditées.

Il faut observer que le processus technique de mise en place de l'INAM est bouclé. La structure est déjà opérationnelle et les prestations sont attendues incessamment.

Elaborer et adopter la politique nationale de protection sociale pour tous

Un consultant est recruté avec l'appui de la Banque Mondiale pour l'élaboration d'une stratégie nationale. Les premiers résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2012.

Elaborer et valider la Politique Nationale de Sécurité et Santé au Travail

Les TDR sont élaborés et soumis au Bureau International du Travail (BIT) qui a marqué un accord de financement. La prochaine étape est la mise en place d'un comité interministériel et tripartite d'élaboration.

Organiser le lancement du Programme d'Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE)

Le programme AIDE a été officiellement lancé en mai 2011. Les candidatures des demandeurs d'emploi ont été reçues et 500 stagiaires environ ont été placés.

Elaborer le Programme d'Appui au Développement de l'Emploi en milieu Rural (PADER)

Le programme PADER est élaboré et soumis aux partenaires pour financement. L'accord de financement est acquis.

Organiser l'étude sur le répertoire opérationnel de l'emploi et des métiers

Le processus d'élaboration du répertoire est en cours.

Elaborer et vulgariser le guide des structures d'accompagnement des chercheurs d'emploi

En attendant l'élaboration et la vulgarisation du guide des structures d'accompagnement des chercheurs d'emploi, il est soumis en août 2011 pour financement du PNUD une tournée de vulgarisation de la cartographie des potentialités d'emploi des jeunes et des femmes dans les préfectures et sous-préfecture au Togo a eu lieu dans le mois.

26. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique

Sur les mesures programmées, une n'a pas été réalisée, il s'agit de la réorganisation du ministère. L'exécution de celle-ci est conditionnée par l'adoption de nouveaux textes de base.

Mettre en œuvre la stratégie de consolidation de la démocratie

Le projet de loi portant quota de femme a été élaboré par les parties prenantes à savoir le consortium des ONG, le Ministère de la Promotion de la Femme et le ministère des droits de l'Homme est dans l'attente d'une présentation en conseil des ministres.

S'agissant de la mise en place d'une architecture nationale pour la paix, des échanges d'expériences dans certains pays de la sous-région ont été réalisés pour la proposition d'une architecture nationale pour la paix.

- ✚ Adopter et mettre en œuvre une stratégie nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté

Le dossier de recrutement d'un consultant est en cours.

- ✚ Améliorer le cadre normatif opérationnel et institutionnel

Un mécanisme national de prévention de la torture a été proposé. Le texte de création a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement. Au sujet de l'intégration de l'approche basée sur les droits de l'homme, un (01) cadre du ministère a été formé en Italie en vue de contribuer à l'élaboration d'un plan d'intégration.

27. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Au cours du deuxième semestre de l'année 2011, la plupart des actions prévues ont été réalisées sans difficultés majeures. L'état d'avancement se présente comme suit :

- ✚ **Restructurer le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé**

Dans le cadre de la restructuration, le département a réalisé son audit organisationnel en 2011.

Les projets de texte relatifs à la réorganisation de la Direction des Affaires communes et de la Direction de la Promotion du Secteur Privé ont été validés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement.

Financée par l'IFC, la Cour d'Arbitrage du Togo a été installée le 24 octobre 2011 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo.

- ✚ **Harmoniser les textes sur la concurrence ;**

Pour faciliter l'activité commerciale au Togo, une panoplie de textes réglementaires a été prise à l'instar de l'arrêté de mise sur le marché de consommation des denrées alimentaires.

Dans le cadre de l'exécution de ces textes, les suivis et contrôles s'effectuent régulièrement par les inspecteurs de commerce malgré les difficultés matérielles et d'équipement ainsi que du recyclage des agents auxquelles ils sont confrontés. Des rapports périodiques sont toujours élaborés à cet effet.

Au plan organisationnel, les infrastructures de commerce à savoir les marchés et les hangars ont été construits sur l'étendue du territoire pour faciliter l'activité commerciale dans le pays.

S'agissant du commerce extérieur, le Togo a participé aux forums, aux foires et expositions dans la sous-région et ailleurs. Une délégation togolaise a pris part au 11^{ème} Forum AGOA à Lusaka en Zambie en juin 2011. Pour rappel, AGOA est un programme américain voté en 2000 pour faciliter le commerce entre les Etats Unis d'Amérique et les pays africains.

Par ailleurs, le Togo a organisé en novembre 2011 la 9^{ème} foire CEDEAO et la 6^{ème} Foire Internationale. Une foire qui a connu la participation de plusieurs pays de l'Afrique, des exposants venu de la diaspora et des pays de l'Asie.

S'agissant du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), le choix du Consultant a été effectué pour identifier les différentes étapes. Le rapport relatif à la feuille de route a été validé et attend d'être adopté en conseil des ministres afin qu'il s'impose à tous les acteurs.

Elaborer une politique commerciale

La politique commerciale de Togo a été élaborée, validée et adoptée en conseil des ministres.

De nombreuses actions sont menées pour améliorer l'environnement des affaires au Togo. Il s'agit de :

- la signature de la Charte des PME/PMI le 04 novembre 2010, document qui est vulgarisée le 19 janvier 2012 ;
- l'opérationnalisation du cadre de concertation public/privé ;
- l'existence d'un cadre de la dynamisation de la cellule de concertation Gouvernement/secteur privé ;
- l'amélioration d'un cadre institutionnel de la Chambre du Commerce et d'Industrie qui est désormais représentée dans les chefs lieu des régions. Les opérateurs économiques sont davantage rapprochés des centres de création d'entreprise.

28. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques

Au deuxième semestre de l'année 2011, certaines des actions prévues ont été réalisées complètement, d'autres sont en cours de réalisation ou non encore entamées. L'état d'avancement de ces actions se présente comme suit :

Restructurer le Ministère

L'analyse des réformes institutionnelles montre qu'un projet de décret portant organisation du ministère a été élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption. L'adoption de ce décret, permettra la création de plusieurs directions, ce qui contribuera à relancer les activités dudit ministère et promouvoir le développement industriel au Togo.

Elaborer la politique nationale sectorielle : Industrie et Innovations Technologiques.

La politique industrielle a été validée le 18 octobre 2010 et transmise au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

Pour ce qui est des innovations technologiques, des termes de Références ont été élaborés pour une étude sur l'état des lieux des innovations technologiques au Togo. Un consultant a été sélectionné et les travaux sont réalisés. La rédaction du document de politique des innovations technologiques est en cours.

Elaborer et mettre en œuvre le code des investissements et révision de la loi sur la zone franche

Le code des investissements a été élaboré, validé et transmis à l'Assemblée Nationale qui l'a voté en janvier 2012. Quant à la révision de la loi sur la zone franche, elle a été validée, adoptée par le gouvernement et votée par l'Assemblée Nationale.

Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de promotion de la qualité industrielle

Les activités sont prévues pour démarrer au deuxième semestre 2012. Cependant, un projet de décret et des textes organiques qui portent sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement des structures chargées de la promotion de la qualité industrielle ont été déjà amendés par le gouvernement et les observations reçues sont en train d'être prises en compte. Ce n'est qu'après l'adoption de ces textes que les structures créées (HAUQE, ATOPROQ, ATOMET, ATN, COTAG)² se pencheront sur la stratégie à mettre en œuvre pour la promotion de la qualité industrielle au Togo.

Mettre en place un fonds de promotion de la qualité et de développement de la zone franche

Il est prévu une étude de faisabilité pour le second semestre 2011. Malheureusement, faute de financement cette étude n'a pas encore commencé.

Elaborer les CDMT-Sectoriels

Les actions sont prévues pour le deuxième semestre 2011 et faute de financement aucune action n'a commencé.

29. Ministère des Sports et des Loisirs

L'état de mise en œuvre des réformes au deuxième semestre 2011 se présente comme suit :

Elaborer et signer des conventions d'objectifs et de performance avec les fédérations sportives nationales

A ce jour, toutes les fédérations sportives ont signé les contrats avec le département. Ces contrats couvrent une période d'un an renouvelable et permettent de suivre et d'évaluer leurs activités en fin d'année. Ces subventions sont destinées à la formation, à l'organisation des championnats nationaux et à la participation honorable aux compétitions continentales et internationales.

Des journées de rencontre et d'évaluation auront lieu bientôt entre le ministère et les fédérations pour analyser les performances aux termes de leurs activités annuelles.

² - HAUQE : Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement
- ATOPROQ : Agence Togolaise pour la Promotion de la Qualité
- ATOMET : Agence Togolaise pour la Métrologie
- ATN : Agence Togolaise pour la Normalisation
- COTAG : Comité Togolais d'Agrément

🚧 Détecter et former cinquante (50) talents en football et seize (16) en athlétisme lors des championnats scolaires et universitaires de 2010- 2015

L'organisation du championnat a permis de détecter quarante (40) jeunes talents (dont vingt-deux (22) joueurs minimes (10-12 ans)) qui ont suivi un stage de mise à niveau en vacances à Kpalimé. Ces vingt-deux (22) joueurs ont été placés au centre Sport-Etudes de football et suivent les cours en classe de 6^e au CEG Nyivémé (Kpalimé).

Les locaux du Centre Régional d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (CRETFP) de Kpalimé mis à la disposition du ministère des sports et des loisirs par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle servent de dortoir. Un programme spécial est aménagé afin de leur permettre de suivre les cours les matins et de se consacrer les après-midi aux cours théoriques et pratiques de football.

🚧 Organiser le concours d'entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

Le concours s'est déroulé en septembre 2011 et a permis le recrutement de quatre-vingt (80) étudiants pour l'année académique 2011-2012.

🚧 Elaborer un guide national des loisirs

Le guide est disponible depuis décembre 2011. Ce guide permet de présenter le potentiel du patrimoine des loisirs que regorge notre pays et d'orienter les touristes vers les sites de loisirs.

🚧 Elaborer et mettre en œuvre le plan d'actions de la Politique Nationale des Sports (PNS)

Un atelier de formation des cadres sportifs sur l'identification et l'élaboration des projets sportifs et sur la planification par programme a été organisé les 26 et 27 décembre 2011 à cet effet. Le document sera validé à fin février 2012.

🚧 Réhabiliter le stade municipal de Kara

Les travaux ont pris fin et l'inauguration est prévue dans les prochains mois.

🚧 Former les responsables et cadres (Directeurs, Chefs des inspections, cadres des services centraux, extérieurs et rattachés du département) en « Gestion Axée sur les résultats » (GAR)

Cette formation sera effective dans les prochains jours.

🚧 Actualiser les programmes d'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les établissements scolaires au Togo

Un atelier de lancement du processus d'élaboration de ces programmes a été organisé du 21 au 24 novembre 2011 à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) à l'endroit de quarante (40) cadres du Ministère des Sports et des Loisirs et des cadres des ministères en charge de l'Education avec le concours d'un consultant venu de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et des Sports (l'INJEPS) de Porto Novo (Bénin).

Rechercher les partenaires pour le financement de la construction de l'académie de football

Une maquette a été réalisée. Les négociations se poursuivent pour trouver les partenaires en vue du financement dudit projet.

Par ailleurs, des actions non prévues ont été également réalisées. Elles se résument comme suit :

Organiser un atelier de restitution sur les réformes réalisées par le secteur

Le département a organisé les 18 et 19 juillet 2011 à Sokodé au bénéfice des directeurs régionaux et des chefs d'inspection cet atelier de restitution. Il a regroupé une cinquantaine de participants et a permis d'informer à travers les communications les responsables des services extérieurs sur la PNS, le décret portant organisation et attribution de l'INJS, la loi portant charte des APS au Togo, les attributions des services du Ministère des Sports et des Loisirs et la modernisation de l'administration publique au Togo.

Organiser un stage de perfectionnement des dirigeants sportifs féminins

Le stage s'est déroulé du 11 au 15 juillet 2011 à Lomé. Les objectifs de ce stage ont été entre autres d'appuyer la structuration du sport en renforçant la capacité opérationnelle des femmes ; de contribuer au renforcement des pouvoirs décisionnels des femmes pour une bonne participation à la gestion du sport et d'accroître la participation des femmes dans les actions de la CONFEJES de 50%.

Dix-sept (17) femmes ont bénéficié de cette formation : douze (12) du Togo et cinq (05) venant respectivement du Bénin, de la Côte d'ivoire, du Mali, du Niger et du Sénégal.

Sensibiliser les élèves sur les méfaits du dopage dans le sport

Une campagne de sensibilisation a eu lieu à Kpalimé le 07 octobre 2011 lors de l'ouverture du centre sport- études. Cette sensibilisation a été marquée par une caravane qui a sillonné les artères de la ville de Kpalimé et qui s'est achevée par des sketches et des interventions des consultants sur les méfaits du dopage en milieu sportif.

Former les enseignants d'éducation Physique et Sportive (EPS) sur les méfaits du dopage dans le sport

Cette formation qui a regroupé soixante-quinze (75) enseignants d'EPS venus des trente-six préfectures du TOGO a eu lieu le 08 octobre 2011 à Kpalimé. Elle a permis aux enseignants de suivre des communications portées sur le dopage en milieu sportif ; le rôle et la responsabilité des dirigeants sportifs et les différentes catégories de sanctions au plan international.

30. Ministère des Postes et Télécommunications

Renforcer le cadre institutionnel

Cette activité a été déclinée en trois actions. Il s'agit de :

➤ Renforcer la capacité du ministère

Le projet d'organigramme élaboré en 2010 est soumis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres ;

Six (6) cadres (dont (4) sont consacrés au projet e-gouvernement) ont été détachés des opérateurs (Togotélécom, Togocel et ART&P) pour renforcer les capacités du ministère.

➤ Renforcer l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ART&P)

Plusieurs actions ont été menées dont :

- Recrutement de six nouveaux cadres à l'essai pour six mois avant intégration ;
- Acquisition en Avril 2011, des équipements de contrôle et de mesure de la qualité des services des opérateurs et de la couverture des réseaux ;
- Elaboration des manuels de procédures opérationnelles entre août et décembre 2011. Il s'agit, entre autres, du manuel de procédures d'octroi des licences VSAT, manuel de procédures de gestion et de contrôle des fréquences, manuel de procédures administratives et comptables, manuel de procédures de contrôle des obligations des opérateurs, manuel de procédures de passation des marchés etc.
- Etude des spécifications techniques d'une station fixe de contrôle en vue de son acquisition.

➤ Mettre en œuvre l'intranet gouvernemental

1. Projet pilote pour l'intranet gouvernemental :

- Le cabinet du Ministère des Postes et Télécommunication, en prélude à l'opérationnalisation du réseau e-gouvernement, a mis à la disposition de tous les départements ministériels en avril 2011, cinq (5) ordinateurs dont un portable, quatre (4) onduleurs, une (1) imprimante et une (1) borne WIFI ;
- Par ailleurs, le débit internet de certains ministères a été augmenté et porté à 512 kb/s au moins. Un tarif spécial a été négocié avec Togo Télécom à cet effet.

2. Projet E-Gouvernement :

- Un cabinet de consultant a été choisi pour l'élaboration des spécifications techniques en vue de la réalisation d'un réseau à large bande et un centre de ressources informatiques ;
- Une équipe de projet a été constituée pour travailler avec le département ;
- les travaux ont démarré en novembre 2011 avec une étude de l'existant en matière d'utilisation des TIC dans les départements ministériels.

Renforcer les télécommunications

Deux actions principales ont été menées :

➤ **Mettre à jour le cadre réglementaire**

La déclaration de politique sectorielle a été adoptée en Conseil des Ministres en mai 2011. Le Projet de Loi sur les communications électroniques élaborées avec l'appui technique du cabinet BIRD & BIRD a été validé en atelier national en mars 2011. Il a été ensuite adopté en Conseil des Ministres en Juin 2011. Ce projet de loi est soumis à l'Assemblée Nationale pour adoption.

➤ **Restructurer les opérateurs publics**

Les réflexions sont en cours pour mettre en place un mécanisme pour étudier les conditions de restructurations des opérateurs publics de communication (TOGOTELECOM, TOGOCEL).

Par contre, le projet de vente d'une licence de téléphonie mobile avec l'entrée d'un 3^{ème} opérateur serait abandonné.

Restructurer la poste

Un avant-projet de politique sectorielle de la poste a été élaboré par l'ART&P et soumis au ministère en juillet 2011. Par ailleurs, une étude a été effectuée par l'ART&P pour redéfinir le champ d'activité postale et le service postal universel. Les résultats de cette étude ont été soumis au ministère de tutelle.

Par ailleurs, la SPT continue de développer de nouveaux services. Le 1^{er} novembre 2011, elle a annoncé un accord avec Moneygram qui permettra à ce dernier d'étendre son réseau dans les zones rurales grâce aux multiples bureaux de postes dans ces zones éloignées. En juin 2011, la SPT a également lancée une carte de paiement que tout détenteur pourra utiliser dans les distributeurs d'une centaine de banque répartie dans les 8 pays de la zone UEMOA. Cette carte fait de la poste togolaise, la première institution de l'UEMOA à offrir un service de ce type à ses clients.

31. Ministère des Arts et de la Culture

Ce département a mis en œuvre trois (03) mesures déclinées en neuf (09) actions :

Elaborer les textes juridiques et réglementaires

Le Ministère des Arts et de la Culture est un jeune département. Ainsi, aussitôt créé, un projet de décret portant sur son organisation et ses attributions a été élaboré et soumis au Secrétariat Général du Gouvernement pour examen et adoption. Le Ministère attend donc l'adoption de ce texte pour rendre opérationnel le nouvel organigramme y relatif.

L'adoption du décret portant principes généraux d'organisation des départements ministériels en Conseil des Ministres en date du 08 décembre 2011 démontre la volonté du Gouvernement à doter les départements ministériels des bases juridiques et institutionnelles appropriées.

Faire adopter et mettre en œuvre la politique culturelle du Togo

La politique culturelle du Togo a été adoptée en Conseil des Ministres le 30 mars 2011. L'adoption des textes devant faciliter sa mise en œuvre s'avère donc nécessaire. Les actions prioritaires à mener se résument comme suit :

- **adopter en Conseil des Ministres le projet de loi sur le cinéma** dont le projet a été déjà examiné et amendé par le Secrétariat Général du Gouvernement.

- **adopter en Conseil des Ministres le projet de loi portant statut de l'artiste** dont le projet a été élaboré puis envoyé au Secrétariat Général du Gouvernement.

- **Elaborer et valider la politique nationale du Livre** : le processus de recrutement d'un consultant en la matière est en cours.

- **Elaborer et faire adopter le projet de loi actualisée portant protection du droit d'auteur** : le projet de loi est élaboré et envoyé à l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI) à sa demande pour observations. C'est après cela que le projet sera soumis au Conseil des Ministres.

Faire l'inventaire général des éléments du patrimoine culturel

Cet inventaire qui est en cours de réalisation, s'échelonne sur deux (02) ans s'exécute en deux phases :

La première phase qui concerne l'inventaire des biens culturels immatériels est entièrement réalisée au cours de cette année 2011.

Les opérations de l'inventaire des biens culturels immatériels en exécutant les quatre actions y relatives à savoir :

- la formation des agents techniques chargés de l'inventaire ;
- l'acquisition du matériel ;
- la couverture de toute l'étendue du territoire par cette activité et
- la collecte des données effectuées, données qui sont en cours de traitement.

L'adoption du projet de décret portant organisation et attributions du ministère permettrait de mettre en place un organigramme approprié pour un meilleur rendement de ce département.

32. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Les textes portant restructuration du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le code de l'urbanisme et la construction, le décret portant délégation de maîtrise d'ouvrage public, l'avant-projet de décret règlementant les loyers des baux d'habitation et des baux commerciaux, l'avant-projet de décret de création de l'Institut National Géographique du Togo (INGT) sont élaborés, validés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

Pour ce qui concerne l'élaboration du code foncier moderne, le Cabinet attributaire a déposé les résultats provisoires de l'étude diagnostique du secteur pour observations et validation.

Pour la création de l'ordre des urbanistes et la loi portant de réorganisation de l'ordre des géomètres, les groupes de travail constitués à cet effet ont remis leurs rapports au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Quant à la création de la banque de l'habitat du Togo et la Société d'Equipement de terrains Urbains (SETU), les réflexions se poursuivent entre les instances du ministère et les autres institutions impliquées.

33. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

✚ Restructurer le ministère

L'arrêté n°087/MEPSA/CAB/SG portant organisation interne du ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation précise les attributions de différents services centraux et déconcentrés. Les responsables des nouvelles directions centrales sont nommés.

A l'échelon déconcentré, les arrêtés portant redécoupage des inspections préscolaires et primaire et des inspections de l'enseignement secondaire général sont signés et les dispositions sont en cours pour la mise en place des nouvelles inspections.

✚ Améliorer l'accès à l'éducation pour tous

Une stratégie de développement et d'encadrement de la petite enfance (0-3 ans) et du préscolaire (4-5 ans) est en cours d'élaboration.

Une stratégie de construction d'écoles primaires basée sur l'approche communautaire est élaborée et est en cours d'expérimentation dans le cadre du projet éducation et renforcement institutionnel (PERI) sur financement du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), sur 16 sites (48 salles de classe) dans les régions Maritimes et Plateaux. Les formations des communautés ont eu lieu et les travaux de construction démarreront très prochainement. Fort des résultats déjà obtenus de cette expérimentation, le nombre de salles de classe prévu pour cette première phase (120), est porté à 360.

Le processus d'extinction des établissements scolaires communautaires (EDIL, CEGIL, LYDIL) est en cours. A la rentrée 2011-2012, 223 jardins d'enfants communautaires, 349 EDIL et 30 CEGIL ont été transformés en établissements scolaires publics. L'extinction complète des EDIL sera effective d'ici la rentrée 2012-2013.

Le processus d'intégration des enseignants volontaires du primaire dans la catégorie des enseignants auxiliaires est en cours. Cette année, environ 300 sont admis au concours de recrutement dans les ENI et sont en formation sur les sites de Notsè, Dapaong et Lomé.

Une stratégie d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables est en cours d'adoption.

Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de santé scolaire, de nutrition et de prévention du VIH/sida en milieu scolaire est en cours. Un appel à manifestation d'intérêts est lancé pour le recrutement du spécialiste en vue d'élaborer la stratégie.

✚ Améliorer de la qualité de l'enseignement

La réforme curriculaire au préscolaire et au primaire est en voie de finalisation. Elle devrait permettre d'aller à l'élaboration de nouveaux manuels scolaires spécifiques au Togo.

La formation initiale des enseignants du primaire est rendu obligatoire dans le primaire public. Actuellement, 1350 élèves maîtres sont en formation dans les ENI de Notsè et de Dapaong et à la Direction des Formations à Lomé.

Dans le but d'accroître la capacité de formation des enseignants du primaire, il est prévu la construction de cinq nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI). La construction des ENI de Dapaong et de Tabligbo ont démarré et les chantiers sont en cours sur financement AFD. Ils seront livrés à partir de l'année 2012. Ceux de Sotouboua, de Niamtougou et de Kpélé Adéta vont démarrer cette année. Ceci devrait porter la capacité de formation initiale des enseignants du primaire de 300 à 1800 en 2013.

Dans le but d'augmenter les dépenses pédagogiques des écoles, il est prévu une subvention additionnelle de fonctionnement sur le projet PERI à partir de cette année. Ces subventions sont octroyées sur la base de critères de performance. Les virements sont en cours.

En vue d'améliorer le ratio élève/manuels, il est prévu la fourniture de plus de 2 000 000 de manuels de calcul et de 790 268 manuels de lecture et plus de 50 000 guides du maître sur financement de PERI au profit des écoles primaires publiques et des EDIL.

Le processus d'introduction de l'enseignement de l'anglais au primaire et son renforcement au secondaire est en cours. Au plan communautaire, une rencontre internationale incluant le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria pour l'introduction de l'anglais au primaire a eu lieu à Lomé. Un voyage d'étude dans un pays ayant déjà réalisé cette expérimentation est programmé notamment le Rwanda à partir du 14 février 2012.

Elaborer une stratégie nationale d'alphabétisation

La stratégie nationale d'alphabétisation est élaborée en attente de validation. Un atelier de finalisation de la stratégie est prévu du 20 au 28 février 2012. La validation aura lieu au plus tard fin mars 2012.

Mettre en place un système alternatif d'éducation en faveur des enfants déscolarisés/non scolarisés de la tranche 9-14 ans.

Cette activité n'a pas encore démarré, faute de financement.

Promouvoir les filières scientifiques au secondaire

Deux lycées scientifiques de Kara et de Lomé ont ouvert leurs portes cette rentrée 2011-2012.

Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif

La mise en place des projets d'écoles dans la gestion des établissements scolaires a démarré. Les projets d'écoles sont expérimentés depuis 2010 dans 200 écoles de la région des Savanes dans le cadre du projet EPTT/AFD. Une extension est prévue cette année sur 125 écoles dans les autres régions, avec l'appui de l'UNICEF.

34. Ministère de la Communication

Au titre du budget général gestion 2011, le Centre de Formation et de Recyclage en Communication (CFRC) a de nouveau organisé du 26 au 30 septembre 2011 un séminaire-atelier de formation à l'intention des techniciens de médias publics. Au nombre de dix (10), les participants ont échangé avec leurs chefs hiérarchiques composés pour la plupart d'ingénieurs de radio et télévision sur plusieurs thématiques.

Le lancement officiel des travaux de mise sur satellite et de numérisation de la Télévision Togolaise a eu lieu le jeudi 24 novembre 2011. Les travaux se poursuivent pour permettre la diffusion effective le plus rapidement possible.

35. Conclusion et recommandations

La volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est timidement concrétisée au cours du deuxième semestre 2011 dans les départements ministériels.

Les contraintes majeures relevées sont d'ordre institutionnel et financier.

En effet, la non adoption par le gouvernement des textes de réorganisation des départements et des documents et textes juridiques des réformes sectorielles a ralenti les efforts des ministères. L'adoption et l'application de ces textes sont des préalables pour obtenir les soutiens multiformes des Partenaires Techniques et Financiers.

En outre, les difficultés d'ordre financier et matériel ont aussi influencé négativement la mise en œuvre des réformes. Les coupes des allocations budgétaires en 2011 liées à la non réalisation de certaines recettes programmées au budget et l'exécution des dépenses sociales hors budget n'ont pas permis de doter plusieurs départements ministériels des ressources pour la mise en œuvre de leurs réformes. Les besoins étant donc énormes, il est nécessaire de rechercher des financements auprès des Partenaires Techniques et Financiers. Le Gouvernement lance, ainsi, un appel aux Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir les réformes engagées.

Par ailleurs, les ministères et institutions s'engagent à consolider leurs activités de réformes au cours de cette année. L'accélération de ces réformes au cours des prochaines années permettra au Togo de se hisser au rang de pays émergents. La mobilisation des uns et des autres pour la réussite du forum économique du Togo, prévu à fin mars 2012, sera déterminante pour donner des orientations nouvelles pour le développement de notre pays.

Cela est possible et tout dépendra de la détermination des togolais à prendre leur destin en main et du soutien de la communauté internationale.

RAPPORT DE L'ATELIER DE LA REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DU DEUXIEME SEMESTRE 2011 ET DE L'ACTUALISATION DE LA MATRICE UNIFIEE DES RELATIONS POUR LA PERIODE 2012-2014

➤ Première phase

Le mardi 21 février 2012, s'est tenu à l'Hôtel Eda Oba, à partir de 9 heures 25 minutes, l'atelier sur la revue de la mise en œuvre des réformes dans les départements ministériels et institutions, au titre du deuxième semestre 2011. Organisé par le Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers, l'atelier a connu la participation des membres du Corps Diplomatique, des Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.....), des chefs traditionnels, des représentants des collectivités territoriales, des cadres et les points focaux des départements ministériels, les organisations syndicales et de la Société civile et du Secteur privé.

Les travaux ont été marqués par deux interventions, celle du Représentant résident de la Banque Mondiale, **M. Hervé ASSAH** et celle du représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, **M. Djossou SEMONDJI**.

En ce qui concerne la première intervention, le Représentant résident de la Banque Mondiale a dressé le bilan de la réalisation des réformes à ce jour. Selon lui, des actions positives ont été notées, avec l'appui financier de son institution depuis quatre(4) ans. Aussi a-t-il félicité le gouvernement pour les résultats réalisés parfois dans des circonstances difficiles. Il a mentionné notamment les résultats positifs enregistrés entre autres dans l'assainissement des Finances Publiques. Il a relevé que d'autres défis attendent notre pays, l'amélioration du climat des affaires, la réduction du coût des télécommunications tout en encourageant à la poursuite des actions en cours notamment au Port Autonome de Lomé, dans le secteur du phosphate et dans le secteur du coton en vue d'attirer les investisseurs privés. Il s'est félicité pour l'organisation de l'atelier de ce jour qui doit être l'occasion :

- de revoir les différentes réformes structurelles ;
- d'évaluer les réformes mises en œuvre et ;
- de valider la matrice actualisée du programme des réformes pour les années à venir.

L'intervenant a fait comprendre que nos populations s'attendent à une amélioration de leur niveau de vie. Cet objectif ne pourrait être réalisé que si des efforts sont faits pour assurer à l'économie togolaise une croissance forte et soutenue.

Il a solennellement affirmé que l'équipe technique de la Banque Mondiale est disponible pour accompagner le Togo dans le processus de réformes.

Cette intervention a été suivie de celle du Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances.

Celui-ci a remercié les participants pour avoir répondu massivement aux travaux de l'atelier. Le Togo s'est engagé depuis 2006 dans la dynamique des réformes. Pour l'intervenant, les réformes sont décidées par le Chef de l'Etat et exécutées par le gouvernement, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

Poursuivant ses propos, il a fait savoir que l'économie togolaise a largement profité des retombées positives de l'allègement du stock de la dette. Notre pays est ainsi parvenu à une stabilisation du cadre macroéconomique et le taux de croissance de l'économie réelle, aux dernières estimations, serait de 4,8 % en 2011.

Selon lui, l'heure n'est pas pour autant à l'autosatisfaction, car d'autres défis attendent notre pays. Le Togo doit jeter les bases d'une croissance économique soutenue et inclusive. A cet effet, l'intervenant a annoncé la tenue très prochaine d'un forum économique.

Il a exhorté les participants à faire un examen sans complaisance des actions en cours, à effectuer un diagnostic clair et identifier les goulots d'étranglement et de proposer au besoin, des mesures afin que notre pays se hisse sur la voie de l'émergence d'ici, les vingt prochaines années.

Pour finir, il a remercié la Banque Mondiale dont l'appui financier a permis l'organisation de l'atelier ainsi que les points focaux et a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

Le Secrétaire Permanent **M. Mongo AHARH-KPESSOU** a ensuite présenté aux participants de l'atelier deux principales mesures ou actions de réformes exécutées ou en cours d'exécution dans chaque département sectoriel.

Des observations ont été formulées au terme desquelles un débat a été ouvert et a permis aux participants de poser des questions d'éclaircissement et de formuler, parfois, des suggestions.

❖ Quelques sujets de débats

Finances Publiques

Le débat a porté essentiellement sur l'opérationnalisation des Cadres de Dépenses à Moyen Terme(CDMT) dans les départements. Les agents du Secrétariat Permanent qui ont été formés dans ce sens pourront être mis à contribution pour appuyer certains départements dans l'élaboration de cet outil.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération(MAEC)

Sur le point du recensement de la diaspora togolaise, il a été demandé au ministère de mettre en place une base de données, activité qui ne nécessiterait pas forcément la mobilisation de moyens financiers considérables. L'internet pourrait être un moyen efficace. Il est demandé à ce ministère de mener des actions concertées avec les représentants de la diaspora et d'autres ministères tels que celui de la santé.

Ministère de la Santé

Les responsables du ministère ont apporté des éclaircissements sur les soins médicaux offerts au démarrage des prestations de l'Institut National d'Assurance-Maladie. Le département a déjà pris des mesures pour répondre à la demande de soins :

- l'harmonisation du système de tarification des produits médicaux ;
- la formation des prestataires de soins.

Les participants ont noté que les personnes victimes d'accident de la circulation routière ne bénéficient pas de prise en charge diligente autant sur les lieux du sinistre que dans les formations sanitaires, ce qui est souvent cause de décès. Il a été suggéré la création dans les formations sanitaires d'une unité ou cellule qui sera chargée d'accueillir les victimes d'accidents de la route et de leur prodiguer promptement des soins appropriés.

Les gestionnaires des formations sanitaires ont été invités à une bonne gouvernance dans la gestion desdites structures.

En ce qui concerne la diaspora togolaise et spécifiquement les médecins togolais exerçant à l'étranger, le département a été exhorté à poursuivre ses actions en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères pour attirer davantage la diaspora.

Les participants ont débattu de la problématique de l'hygiène publique. Le Ministère de la Santé a été invité à prendre des mesures pour remédier aux carences en matière d'hygiène publique. Les actions idoines passent par le renforcement de l'effectif des assistants d'hygiène et la création d'une police sanitaire afin de préserver la santé de la population.

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

La préoccupation liée au problème de surcharge des véhicules du fait de l'absence des agents de sécurité sur les routes a été débattue. Selon le point focal, un comité interministériel sur la sécurité routière et la facilitation du transport est en cours de création pour circonscrire les dérapages que l'on note depuis certains temps sur nos axes routiers.

Ministère des Travaux Publics

Au sujet des cantonniers qui s'occupaient dans le passé du désherbage des abords de nos routes, les représentants du département ont fait savoir que des moyens sont prévus dans le budget 2012 pour faire face aux dépenses liées au nettoyage des abords de routes par les cantonniers.

La question de l'entretien routier a été également abordée.

Les préoccupations relatives à l'entretien des bâtiments publics ont été soulevées.

Il a été débattu la question des contrôles redondants au niveau des services des Travaux Publics et il a été demandé de les réduire à leur strict minimum.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

La libéralisation de la filière vivrière a fait l'objet de débat et il a été demandé au département de mettre en place une commission interministérielle à cet effet.

Ministère délégué auprès du MAEP, Chargé des infrastructures rurales

Il a été recommandé de mettre un accent sur la maîtrise de l'eau par des aménagements hydro agricoles et des possibilités de capture des eaux des cascades et rivière pour une irrigation moins coûteuse des parcelles agricoles pour développer l'agriculture

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise

Il est demandé au ministère de prendre des dispositions pour réaliser désormais les forages d'eau hors des emprises des routes.

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Les demandes d'éclaircissements ont porté sur les préparatifs de la tenue des élections locales en 2012.

De même, les questions relatives à la réglementation du fonctionnement des bars et églises ainsi que la délimitation de la frontière entre le Togo et le Bénin ont été abordées.

Le point focal a porté à la connaissance des participants que le budget 2012 a pris en compte l'organisation des élections locales.

Sur le point de la délimitation des frontières, un comité comprenant les techniciens des deux pays a été mis en place.

Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République

Le point focal a fourni des éclaircissements sur des actions menées à savoir la mise en place d'une police scientifique et le programme de modernisation de la Justice. La police vient de réceptionner un véhicule équipée pour recueillir et analyser les empreintes lors des investigations.

Selon l'intervenant, les objectifs du programme de modernisation de la Justice sont atteints et un audit est attendu pour en apprécier l'impact.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Il a été recommandé de faire la délimitation et le balisage des emprises des routes.

Pour les autres départements ministériels pour lesquels des recommandations spéciales n'ont été formulées, il leur a été demandé de poursuivre la mise en œuvre de leurs réformes.

Les recommandations faites doivent servir de mesures de formes pour être intégrées dans les matrices respectives des départements ministériels concernés.

Après le passage en revue des actions de réformes en cours dans les départements ministériels au titre du deuxième semestre 2011 suivi des questions, observations et suggestions des participants, le Secrétaire Permanent, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, a prononcé le mot de clôture des travaux. La revue des réformes au deuxième semestre 2011 a pris fin à 18heures 30 minutes.

➤ Deuxième phase

Les travaux ont continué avec l'actualisation de la Matrice Unifiée des Réformes les 22 et 23 février 2012 toujours à l'hôtel EDA OBA de Lomé avec les mêmes acteurs. Cette actualisation a été faite pour la période 2012-2014.

En effet, en prélude aux travaux de la deuxième phase, il y a eu présentation du rapport ayant sanctionné les travaux de la journée du 21 février 2012. Ce rapport a été amendé et adopté au même titre que le rapport de mise en œuvre des réformes au titre du deuxième semestre 2011.

Regroupant les Points Focaux chargés des réformes, les responsables des différents départements ministériels, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers, du secteur privé et de la société civile, l'atelier d'actualisation et de validation de la Matrice Unifiée des Réformes s'est déroulé avec des travaux en commission et sanctionné par une plénière de restitution.

• Travaux en commissions

Trois commissions ont été mises en place :

- **la Commission 1** : le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques;
- **la commission 2** : mise en cohérence des matrices de réformes des points focaux dans 15 départements ministériels et une délégation à l'organisation du secteur traditionnel ;
- **la commission 3** : mise en cohérence des matrices de réformes des points focaux dans 15 départements ministériels.

Un cahier de charges a été confié à chaque commission et consiste à :

- Vérifier la formulation des mesures et leurs échéances de réalisation ;
- Ajouter si nécessaire de nouvelles mesures ;
- Prioriser les mesures selon la chronologie de leurs réalisations ;
- Estimer les coûts de chaque mesure en indiquant le bailleur si le financement est déjà obtenu. Au besoin utiliser la fiche descriptive d'activités ;
- Reformuler si nécessaire les indicateurs d'objectifs, les indicateurs de résultats et les indicateurs de mise en œuvre. Pour les indicateurs de mise en œuvre, seuls les plus importants seront retenus.

Les différentes commissions ont travaillé d'arrache pied pendant deux jours et la pertinence des échanges a permis d'améliorer les réformes présentées par chaque ministère sectoriel.

Commission N°1

Elle a eu pour mission d'actualiser le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques sur la période 2012 à 2014. Ce plan d'actions est contenu dans la matrice générale des réformes à travers les programmes 1 à 9. La commission n°1 a connu la participation de toutes les directions et structures relevant du Ministère de l'Economie et des finances ou impliquées dans la gestion des finances publiques. Le bureau de la commission est composé comme suit :

Président : SALLAH Ayawovi,
Rapporteur : GNAGNA-WAKA Mathèrunwa,

La méthodologie adoptée pour faire le travail à consister à un passage en revue mesure par mesure. Pour chaque mesure, les observations ont porté sur la reformulation de la mesure et des indicateurs, la revue des structures responsables et la mise à jour de l'échéance de mise en œuvre de la mesure qui couvre la période 2012 à 2014. Par ailleurs, il a été intégré dans le plan d'actions les mesures de la récente mission du FMI sur l'exécution de la dépense publique. Outre les observations qui ont été directement intégrées dans le plan d'actions dont la version actualisée est jointe en annexe du présent rapport, il convient de relever les mesures ci-après qui ont fait l'objet de discussions. Il s'agit de :

Mesure 1.1 Adopter et mettre en œuvre les directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques

Les participants ont demandé au Secrétariat Permanent chargé des réformes d'attirer l'attention des autorités sur la non transposition à cette date, des nouvelles directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques dont l'échéance était prévu pour fin 2011 et le début de mise en œuvre pour janvier 2012. Le projet de loi organique portant loi de finances qui doit être adopté avant les autres textes se trouve au parlement depuis décembre 2011. L'absence de la BCEAO et de la CENTIF dans les structures responsables de la mesure a été débattue.

Mesure 1.2 Adopter et mettre en application le nouveau décret portant organisation du MEF

Les participants ont souhaité que le Secrétariat Général du Gouvernement apporte des précisions par rapport à cette mesure. Au cas où il s'agit d'un seul décret prévu pour la réorganisation de tous les ministères alors cette mesure n'a plus sa raison d'être et doit être supprimé.

Mesure 1.5 Mettre en place le cadre de validation des prévisions du cadrage budgétaire

Pour cette mesure, le Secrétariat Permanent a été identifié comme la première structure responsable.

Mesure 1.6 Mettre en place un comité supérieur d'audit et de suivi des recommandations de l'IGE et de l'IGF

Le représentant de l'IGE ne trouve pas la mesure pertinente. Il a suggéré plutôt une mesure visant à prendre un texte obligeant les structures contrôlées à produire un rapport de mise en œuvre des recommandations de l'IGF ou de l'IGE, un an après l'audit.

Mesure 2.1.1: Réaliser une étude pour accroître les heures de service et arrêter de charger des heures supplémentaires pendant les heures normales

Des précisions ont été apportées par le point focal du Ministère des transports par rapport à cette mesure. L'ouverture du Port Autonome de Lomé 24 heures sur 24 avec la mise en place d'un système de roulement devrait permettre d'éviter les coûts supplémentaires induits par les heures supplémentaires qui engendrent des faux frais. Cette étude devra aboutir à des propositions de solutions pour mettre fin aux faux frais.

Mesure 5.1.1 : Créer une interface entre le SIGFiP et le SYGADE

Le représentant de la DDP précise que la réalisation de cette mesure est conditionnée avant tout par l'avis de la CNUCED qui a la paternité du logiciel SYGADE.

Programme 6 : Marchés publics

Le rejet des garanties accordées par l'Agence Nationale pour la promotion et la Garantie des Financements des PME et PMI (ANPGF) par la DNCMP et l'ARMP pour certains dossiers d'appels d'offre a suscité un débat. Le représentant de l'ANPGF a souhaité qu'une mesure soit prise en vue de régler ce problème.

Mesure 1.8 : Elaborer un statut particulier pour la DCF

Cette mesure a été supprimée. En ce qui concerne le fait d'ériger les contrôleurs financiers en un corps de contrôle, les réflexions vont se poursuivre.

L'essentiel des amendements au plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques est contenu dans la matrice des mesures jointe.

Commission N°2

La Commission 2, présidé par M. TINAKA Kossi Wediabalo, Président et M. LANTAME Gnon, Rapporteur, a examiné les matrices de 15 départements ministériels et de la délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI) rattachée à la Présidence de la République.

Suite à la présentation de chaque matrice, le point focal devait répondre aux préoccupations des uns et des autres. Les réponses aux questions ont conduit à la reformulation des objectifs, actions et mesures. Il en est de même pour les résultats attendus et indicateurs.

De nombreuses contributions ont été apportées pour enrichir la matrice unifiée des réformes. Ces amendements et contributions sont mis en évidence comme l'indique la matrice unifiée.

Par ailleurs, inquiétudes sur des sujets sensibles tels que l'organisation des élections locales et législative, la délimitation des frontières nationales, les tortures, la sécurité sociale des travailleurs, l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires ont été dissipées par les explications apportées par les responsables des départements concernés.

Commission N°3

Le président, M. AGBORAZE Yaogan Georges et le rapporteur, M. KOUGNIGAN Akou Komi ont soumis à l'appréciation des membres de la commission la méthodologie de travail qui consiste à faire des amendements après présentation tour à tour des matrices par les points focaux. Ainsi, au total, 15 matrices des ministères ont été examinés (liste annexée).

Dans l'ensemble, des observations de forme et de fond ont été apportées à chaque matrice.

Des libellés d'objectifs, de résultats, d'indicateurs, des mesures et des actions ont été reformulés au besoin, après explication des points focaux.

Par ailleurs, après lecture du rapport de l'atelier de revue du 21 février 2012, certaines recommandations dudit rapport ont fait l'objet de traduction en mesures de réforme, notamment au niveau de la matrice du ministère de la santé.

- **Plénière conclusive**

L'une après l'autre, les trois Commissions ont restitué les résultats de leurs travaux. Des questions ont été posées et des réponses et contributions apportées pour l'amélioration du travail accompli. Les travaux de l'atelier ont pris fin aux environs de 18H00 minutes avec les mots de remerciement du Secrétaire Permanent à l'endroit des participants.

Lomé, le 23 février 2012

TCHAKOU Kokou Messan : Point Focal chargé des réformes du Ministère de Enseignement Supérieur et de la Recherche

LANTAME Gnon : Point Focal chargé des réformes du Ministère du Tourisme

AMADOU Abdel-Fatah: Chef de la Division du suivi des réformes des départements ministériels et des relations avec l'Union Européenne au Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (SP-PRPF)

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

ATELIER SUR LA REVU A MI-PARCOURS DES REFORMES DU 21 FEVRIER 2012 A L'HÔTEL EDA OBA A LOME

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS ET PRENOMS	MINISTERES/INSTITUTIONS	TITRES
1	Mongo AHARH-KPESSOU	Ministère de l'Economie et des Finances	Secrétaire Permanent
2	SEMODJI Djossou Mawussi	Ministère de l'Economie et des Finances	Directeur de Cabinet
3	ASSAH Hervé	Banque Mondiale	Représentant Résident de la Banque Mondiale
4	N'GUESSAN Serge	Banque Africaine de Développement	Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement
5	Huo Wanyun	Ambassade de Chine	Premier conseiller
6	ADETI Kwami	Agence Togolaise de Presse	Journaliste

7	ADJARO Mata-Esso	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Secrétaire Général
8	ADJONOU Kasségné	Mairie d'Atakpamé	Président de la délégation spéciale
9	ADJRONOU Kodjo	OSC EAU VIVE	Communicateur
10	ADONSOU Kofi Fidolin	Agence Nationale pour la Promotion et de Garantie de Financement	Chef du Service des Affaires Administratives et Juridiques
11	ADOVON A. Kafui	Ministère du Commerce	Chef Division du contrôle de la concurrence
12	AFANDE A. Kokouvi	Ministère de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	Conseiller Technique
13	AGAREM Gnamine	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Point Focal des réformes
14	AGBEKE Dovi	Comité de Développement de la zone de Bè	Membre
15	AGBORAZE Yaogan Georges	Ministère des Mines et de l'Energie	Secrétaire Général
16	AHIABLE-GOUNA Essi	Ministère de la Communication	Chef Division Planification budget

17	AKAKPO Akuavi	Ministère de la Promotion de la Femme	Secrétaire Générale
18	AKAKPO Mawuli Koffi	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	Point Focal des réformes
19	AKOLLY A. Bayi	Ministère du Tourisme	Directrice de la Planification et de la Statistique
20	AKOUETE-AKUE Kodjo Papa Adoh	Comité de Développement des Quartiers de Kodjoviakopé	Vice Président
21	AKPAMOU G. Kokouvi	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Chef Division Mobilisation Ressources
22	ALAGBO Kodzo	Primature	Macro économiste Chargé d'Etudes
23	ALAPINI O. Akuété	Représentant de la Communication de l'UEMOA	Assistant à la Planification et Gestion de Projet
24	ALOTOUNOU Jean	Ministère de l'Economie et des Finances /Projet d'Appui Institutionnel	Consultant
25	ALOVOR Winfried	Ministère de la Communication	Directeur de Cabinet
26	AMADOU Abdel-Fatah	Ministère de l'Economie et des Finances /Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chef division du suivi des réformes et de l'Union Européenne

27	AMANA Togbe Bakélé	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo	Chargé Services Protocoles
28	AMAWUNA Kodjo	Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Budget	Directeur
29	AMEGA Komlanvi	Caisse de Retraite du Togo	Inspecteur
30	AMEGNIGNOU Ekué	Ministère du Travail, Emploi et de la Sécurité Sociale	Directeur des Normes
31	AMINTI Hodabalo	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Comptable
32	AMLALO Mensah Sédo	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales/Direction de la décentralisation et de la Collectivités Locales	Directeur
33	AMOUDOKPO Edem K.	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	DAG
34	AMOUSSOU Dossou	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction Générale des Douanes	Directeur Adjoint Informatique et Comptabilité
35	ANAMINA A. Dissougma	Ministère auprès du Président de la République, chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire/ Direction Générale de la Planification et du Développement	Chargé d'études

36	ANOUMOU Mensah	Ministère de l'Economie et des Finances /Projet Secteur Financier et Gouvernance de la Banque Mondiale	Chargé du Projet
37	APELY Kossi Ababio	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé d'études
38	APEZOUKE KOMI	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction de l'Economie	Chargé d'études
39	ASSIGNON Koffi M.E.	Confédération Nationale des Travailleurs du Togo	Secrétaire Confédéral
40	ASSOUMATINE Kounon	Ministère du Travail, Emploi et de la Sécurité Sociale	Secrétaire Général
41	ATCHARE Ahoté	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé du suivi des relations avec le FMI
42	ATIKPUI Manguiza-Ani	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Economiste
43	AYELIM Mahassime	Autorité de Régulation des Marchés Publics	Directeur des Statistiques et de la Documentation
44	AYENA Akouété	Mairie de Lomé	Directeur Administratif et Financier
45	AZANKPE Kokou Mensah	Ministère des Arts et Culture	Directeur du livre

46	BABALE Wadouféi	Faculté de Droit	Doctorant en Droit Public
47	BABAWASSO T. Gnaro	Ministère de L'Economie et des Finances	Secrétaire Général
48	BAKUSA Dankom	Ministère de la Santé	Chef Division Planification et Programmation
49	BALAWIA Atawa N.	Ministère des postes et Télécommunication	Gestionnaire des Ressources Humaines
50	BALIKI Komlan	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Directeur Général Adjoint
51	BANASSIM Anakpa	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction du Contrôle Financier	Contrôleur délégué
52	BEDINABE B. Essohana	Ministère de l'Economie et des Finances /Système Intégré de Gestion des Finances Publiques	Administrateur du SIGFIP
53	BILERI Songoye Essofa	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé d'études
54	BIYAO Essohanam Kokou	Ministère de la Santé	Directeur de Cabinet
55	BOUKPESSI Essolakina	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise/Secrétariat Général	Juriste

56	DAKPUI Kaléti	Ministère des Mines et de l'Energie	Juriste / Economiste
57	DANDJINOUE Kokou	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique/Direction de la Dette Publique	Economiste Chargé d'Etudes
58	DATAGNI Nakpane	Préfecture du Golfe	Chef du personnel
59	DEDJI Affo Tchitchi	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chef DIVISION
60	DJALOGUE Lamboam	Ministère de l'Economie et des Finances	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
61	DJOBO B. Martin	Confédération Générale des Cadres du Togo	Secrétaire Administratif
62	DJOBO Halirou	Secrétariat Technique du DSRP	Economiste-Planificateur
63	DOE-BRUCE Foli Towokoe	Ordre National des Architectes du Togo (ONAT)	Président
64	DOUTI Lardja	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	Secrétaire Général
65	EDOH-KOSSI Démessi	Ministère de l'Economie et des Finances	Directrice des Affaires Communes

66	EKON Missodé	Ministère des Enseignements Primaires, Secondaire et de l'Alphabétisation	Chef Division Carte Scolaire et Statistiques
67	EKPAOU Kadanga	Ministère de l'Economie et des Finances	Chef Division
68	ETSINYO Kosi	LEGBASSITO/Golfe	Président CVD
69	FADAZ Sourou	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction du Contrôle Financier	Chef Division Comptabilité
70	FATONZOUN Mawutoe	Ministère des Transports	Secrétaire Général
71	FIAWOO Jonathan	Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo	Président
72	FOFANA Kadani	Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales	Chef de Cabinet
73	GAZERE Danigou	Chambre Régionale des Métiers	Secrétaire Général
74	GBANDI Kissao	Ministère de la Promotion de la Femme	Conseiller Technique
75	GBETOULA Sylvestre Têko	Confédération des Syndicats des Travailleurs du Togo	Secrétaire Général Adjoint

76	GBIKPI-BENISSAN Tétévi	Union National des Syndicats Indépendants du Togo	Secrétaire Général
77	GNAGNA-WAKA Matherwa	Ministère de l'Economie et des Finances /Directeur de l'Economie/DREF	Chef Divisions Relation Economiques et Financières
78	GNANGBE Kokoguéawé	Délégation à l'Organisation du Secteur Informel	Directeur de la législation et du Contrôle des Activités
79	GONE Mawouwoyona	Radio rurale Notsé	Directeur
80	HAMENOU Koumah	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Inspecteur Central du Trésor
81	HOUMEY Marc	MADCL/Marie 1er Arrondissement	Conseiller
82	HOUNKPATI K. Biova	Ministère de l'Economie et des Finances /Secrétariat Général	Chargés d'Etudes
83	IBRAHIM Djimba Nakabou	Inspection Générale des Finances	Inspecteur Général des Finances pi
84	KADJAKA Abougnima Molgah	Chambre Nationale des Notaires du Togo	Notaire
85	KAINA Bèrènekè	Ministère des Sports et des Loisirs /DERP	Directeur

86	KANKPA Kokoroko	Ministère des Travaux Publics	Directeur Général Adjoint, membre du Comité de suivi des réformes
87	KIELEM Aristide	UNICEF	Assistant Technique
88	KISSI Kodjo	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction des Finances	Membre du Comité de suivi
89	KOMADJRO Amivi	Ministère du Travail, Emploi et de la Sécurité Sociale	Direction des Normes
90	KOMLA Andréas	Délégation à l'Organisation du Secteur Informel	Directeur
91	KONDO Kougnoufai	Radio Tchaoudjo Sokodé	Reporter
92	KOUAMI Tchandarré	Radio la voix de l'Oti	Chef Programmes
93	KOUDEKA Kodjo	Ministère de l'Economie et des Finances /DIGA	Comptable
94	KOUGNIGAN Komi Akou	Ministère de l'Urbanisme et d l'Habitat	Directeur Administratif et Financière
95	KWASSI Koffi Tossa	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Secrétaire Général

96	LAMBONI L. Damaré	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	Assistant du Point Focal des réformes
97	LANTAME Gnon	Ministère du Tourisme	Point Focal des réformes
98	LAWSON A. Sitou	Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	Chargé d'études
99	LAWSON Agbédudu Têvi	Ministère de l'Economie et des Finances	Chef section
100	LEBINDE Aboubakari	Radio Lagmtaaba de Cinkassé	Reporter
101	LITHOR K. Atta	Chambre Nationale des Commissaires Priseurs	Commissaire Priseur
102	LODONOU Kuami G.	Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	Secrétaire Général
103	MAMANH Abd-Nafiou	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	Point Focal des réformes
104	MANI Kondi	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Point Focal
105	MANOU Tchineliek	Club OHADA	Juriste

106	M'BAO Bataskom	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques/Cabinet	Gestionnaire de Projets
107	MENSAH K. Viglo	Ministère de l'Urbanisation et de l'Habitat	Economiste Gestionnaire
108	MIZOU Kadi	Ministère de l'Economie et des Finances / Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières	Analyste Financier Chef Bureau Administratif et Financier
109	Mme JOHNSON Ahéba	Ministère de l'Economie et des Finances /Directrice de l'Economie	Directrice de l'Economie, membre du Comité de suivi
110	MONDEDJI K. Jacob	PATRONAT	Responsable des Affaires Economiques
111	MONDEDJI K. Jacob	PATRONAT	Chargé des Affaires Economiques
112	MONTCHO N. Kossi	Secrétariat Général du Gouvernement	Juriste Chargé d'Etudes
113	NISSON Alémou	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé d'Etudes
114	NOUKAFOU KONOU Kodjo	Mairie du Deuxième Arrondissement	Secrétaire Général CDQW
115	NTAGUNGIRA Capophore	Banque Africaine de Développement	Economiste

116	NYADZAWO K. Eyéléwè	Ministère auprès du Président de la République chargé de Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (M PDAT)	Directeur Général -Plan
117	Oniankitan OGBONE	Ministère de l'Economie et des Finances /PARCI-2	Coordonnateur
118	OTIMI Kossiwa	Ministère de la Promotion de la Femme	Conseiller Technique Planification
119	PALANGA Essoyodou	MTP/DGTP/DCIC	Directeur
120	PAMAZI Emile	Radio Kara	Journaliste
121	PANA Abalo	Ministère de l'Economie et des Finances /DIGA	Chargé d'Etudes
122	PITTA Sama Malakina	Ministère de la Santé/SP/PNDSDFR	Secrétaire Permanent PNDS
123	PIYINDA Eloani	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales/Direction de la décentralisation et de la Collectivités Locales	Chargés d'Etudes
124	QUENUM Claire	Coordination des Organisations Syndicales et de la Société Civile	Coordinatrice

125	SABA Mensan Hilaire	CDS cinquième Arrondissement	Rapporteur
126	SAGBA E. Kossi	Faculté de Droit	Doctorant en Droit Public
127	SAKA Klutsè	CVD Agoé-Nyivé	Président CVD
128	SALIFOU Kérim Amadou	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chef DIVISION
129	SALLAH Ayawovi Soékey	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction de la Comptabilité Publique	Directeur
130	SAMA-BOTCHO Tcha Adré	Ministère de la Justice	Président de la chambre des Huissiers
131	SAMBIANI Yodé	Ordre des Avocats	Membre du Conseil de l'Ordre
132	SANNE BOULGA Ousmane	Radio Rurale des Savane / Dapaong	Journaliste
133	SEBOU Djimada	Commune de Lomé	Chef Recettes à la Trésorerie Principale de Lomé Commune
134	SEYNI Abdou	Représentant de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine	Représentant Résident

135	SIGNAN Poromna	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Economiste
136	SINDIE E. Koffi	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur général d'Etat
137	SOGLOHOUN Kolégain	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction Générale des Impôts	Chargé de la Communication et Relation Publique
138	SOMENOU Adokaléni	Ministère de la Santé	Direction des Affaires Communes
139	SOVI Kokou	Ministère de l'Economie et des Finances /Direction du Budget	Administrateurs des Finances/CE
140	TAKASSI Kpindi	Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé d'Etudes
141	TAKPA Koolaba	Union des Organismes Non Gouvernementaux du Togo	Assistant au DE
142	TANAÏ Aboubakar	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Directeur de Cabinet
143	TANGHAWAYE N. Nadjombé	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	Chargé d'étude à la DPCA
144	TASSOUN Koumitcha Prosper	Radio Dawul de Bassar	Directeur Journaliste

145	TCHAKOU K. Messan	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Directeur des Affaires Juridiques
146	TCHAKPAOU Pissikili	Ministère de l'Economie et des Finances	Chargé d'Etudes
147	TCHAKPELE Atoum	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Chargé d'Etudes et de la Planification
148	TINAKA W. Kossi	Ministère des Arts et de la Culture	Secrétaire Général
149	TODJRO Dimaké	Secrétariat Technique du DSRP	Macro économiste
150	TOGBE Komla Edem	Radio Horizon Tsévié	Reporter
151	Togbui Agboly Dadjie ADJALLE VI	Chef supérieur de la ville de Lomé	Chef Canton
152	Togbui Dogbe K. Allen VII	Aflao Sagbado	Chef Traditionnel
153	Togbui Noukafou III	Tokoin Wuiti	Chef Traditionnel
154	TOUBLOU Mawussi Yawa	Faitière Nationale des Travailleurs du Secteur Informel du Togo (FAINATRASIT)	Présidente

155	TOUGMA Yemdaogo	Banque Mondiale	Economiste
156	TSEDE Schnaps Edem	Excelsior FM	Animateur-Reporter
157	VONDOLY Kodjo	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Directeur des Etudes et de la Recherche et Planification
158	WILSON Akolé Kpétemey	Association Femme et Environnement (AFE)	Présidente
159	YAKPEY Comlan	Chambre de Commerce d'Industrie du Togo	Responsable Service ECE
160	YEVOU Soklo	Ministère des Sports et des Loisirs	Secrétaire Général